



Comité d'action sur l'accès
à la justice en matière
civile et familiale

Objectifs de développement en matière de justice du Canada de : **2020**



DÉFIS ET CHANGEMENTS



Le présent rapport a été préparé par
CALIBRATE.
calibratesolutions.ca



Travail de conception par
Francesca Oprandi
fraoprandi.com

LES OBJECTIVES

Objectif 1

P. 11

RÉGLER LES PROBLÈMES JURIDIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- 1.1 Sensibiliser le plus tôt possible
- 1.2 Prévenir
- 1.3 Offrir une continuité des services
- 1.4 Représenter la société canadienne

Objectif 2

P. 15

RÉPONDRE AUX BESOINS JURIDIQUES

- 2.1 Mettre l'accent sur les besoins juridiques pour tous
- 2.2 Encourager l'innovation
- 2.3 Élargir la portée de l'aide juridique
- 2.4 Mettre l'accent sur l'accès à la justice

Objectif 3

P. 20

RENFORCER L'EFFICACITÉ DES TRIBUNAUX

- 3.1 Assurer l'accès aux tribunaux
- 3.2 Faire la promotion des centres multiservices
- 3.3 Aider les personnes qui se représentent elles-mêmes
- 3.4 Gérer les affaires efficacement
- 3.5 Être accessible et axé sur l'utilisateur
- 3.6 Protéger le principe de l'indépendance judiciaire

Objectif 4

P. 23

AMÉLIORER LA JUSTICE FAMILIALE

- 4.1 Offrir une vaste gamme de services
- 4.2 Faire la promotion du règlement consensuel
- 4.3 Innover
- 4.4 Restructurer les tribunaux de la famille

Objectif 5

P. 27

TRAVAILLER ENSEMBLE

- 5.1 Coordonner les efforts
- 5.2 Inclure tout le monde
- 5.3 Être audacieux, passer à l'action
- 5.4 Collaborer au sein des institutions
- 5.5 Coordonner dans l'ensemble du Canada

Objectif 6

P. 30

SE DONNER LES MOYENS

- 6.1 Sensibiliser les étudiants en droit et les professionnels du droit
- 6.2 Étendre l'éducation juridique aux écoles

Objectif 7

P. 33

INNOVER

- 7.1 Faire un suivi sur ce qui fonctionne
- 7.2 Faire part des bonnes idées

Objectif 8

P. 36

ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

- 8.1 Élaborer des paramètres
- 8.2 Collaborer avec les chercheurs dans tous les domaines

Objectif 9

P. 42

AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

- 9.1 Assurer une coordination pour dépenser intelligemment
- 9.2 Mieux financer l'aide juridique
- 9.3 Faire en sorte que l'argent dure le plus longtemps possible

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2020 a été une année extraordinaire. Le monde entier a été confronté aux effets dévastateurs de la pandémie de la COVID-19, qui a fait des millions de morts, a entraîné le déclin des économies et accentué la précarité de l'emploi, du logement et de la sécurité, y compris au Canada. Un certain nombre de meurtres tragiques et les protestations qu'ils ont suscitées ont souligné le racisme systémique qui prévaut dans la société.

L'accès à la justice n'a jamais été une question aussi importante. À mesure que la pauvreté, la maladie, les problèmes de santé mentale, l'éclatement de la famille et la violence augmentent, le besoin d'un système de justice fort, indépendant et accessible se fait également sentir.

Dans le rapport de l'année passée, alors que la pandémie commençait à peine, j'ai lancé un appel à tous sur la nécessité d'avoir un leadership collaboratif et audacieux dans le système de justice pour 2020. Je suis heureuse de constater que nos dirigeants ont répondu à cet appel. Bien que nous ayons fait des efforts considérables pour réagir en début de pandémie, et ce dans tous les domaines du système de justice et partout au Canada, les gens ont trouvé des moyens novateurs, personnels et efficaces afin d'assurer la tenue des audiences, la prestation des services de conseil et de soutien juridique, l'accès à l'information et afin de permettre aux gens de comprendre leurs droits. En effet, dans un certain nombre de domaines, la pandémie a été une occasion pour les dirigeants du secteur de la justice de faire avancer des réformes qui étaient très nécessaires. Nous présenterons certains de ces efforts dans une section spéciale du présent rapport.

Cela ne veut pas dire que le travail soit terminé. La pandémie et l'attention accordée au racisme ont mis en lumière les faiblesses de notre système de justice. Nous n'avons pas encore atteint notre but : l'accès à la justice en matière civile et familiale demeure en crise au Canada. Les objectifs de développement en matière de justice orientent nos travaux et soutiennent notre compréhension collective des progrès réalisés en matière d'accès à la justice.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux personnes et aux organisations mentionnées dans le présent rapport pour le travail extraordinaire qu'elles ont accompli ainsi qu'aux travailleurs du secteur de la justice dans tout le pays pour la résilience dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

Beverley McLachlin

Présidente, Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

À PROPOS DU LE COMITÉ D'ACTION SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE EN MATIÈRE CIVILE ET FAMILIALE

Il existe un problème sérieux d'accès à la justice au Canada. Le système de justice en matière civile et familiale est trop complexe, trop lent et trop cher. Il se révèle souvent incapable d'aboutir à des résultats justes, qui soient proportionnés aux problèmes qui lui sont soumis ou qui reflètent les besoins des gens qu'il est censé desservir. Malgré les durs efforts de nombreuses personnes qui se dévouent pour le faire fonctionner et malgré les nombreuses tentatives de réforme qui ont eu lieu, le système manque encore d'un leadership cohérent, de structures institutionnelles qui permettraient de concevoir et de mettre en œuvre des changements, ainsi que d'une coordination adéquate pour assurer une réforme cohérente et d'un bon rapport coût-efficacité. Des changements majeurs sont nécessaires.

Le Comité d'action a été créé par la juge en chef Beverley McLachlin en 2007. Il poursuit son objectif d'amener les gens à envisager ensemble des solutions au problème majeur de l'accès à la justice. Pour en savoir plus sur le travail du Comité d'action et sur l'accès à la justice au Canada, consultez le site objectifsdelaccèsàlajustice.ca

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE JUSTICE (ODJ) DU COMITÉ D'ACTION

Les neuf objectifs de développement en matière de Justice (ODJ) constituent un cadre commun pour coordonner les efforts de l'accès à la justice, partager les innovations et mesurer nos progrès. Les ODJ harmonisent le travail des organisations, grandes et petites, dans chaque province et territoire, mais ne prescrivent pas une approche spécifique, reconnaissant que les collectivités diffèrent en ce qui concerne les besoins, les ressources et l'expertise. Ils sont fondés sur des recherches et des consultations intersectorielles sur des stratégies efficaces pour améliorer l'accès à la justice dans l'ensemble du pays.

MESSAGE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Cette année, l'accès à la justice a été plus important que jamais. Les méthodes novatrices et attentives utilisées par les gens qui travaillent dans le secteur de la justice au Canada afin de s'assurer qu'il existe une réponse significative aux besoins en matière de justice sont encourageantes. Ensemble, nous pouvons nous assurer que notre système est accessible et disponible pour tous ceux et celles qui en ont besoin. Mes remerciements vont à ceux qui ont participé aux travaux décrits dans le présent rapport.

Le très honorable Richard Wagner

Juge en chef du Canada

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport met en lumière les efforts déployés par le Canada en matière d'accès à la justice en 2019. Le rapport est organisé selon le cadre des ODJ (objectifs de développement en matière de justice) pour une justice accessible à tous au Canada. Cette année, le rapport contient un volet spécial sur les réponses du secteur de la justice à la pandémie de la COVID-19.

Les projets et les données exposés dans le présent rapport ont été communiqués au Comité d'action par des organisations du pays qui cherchent, par leurs efforts continus et leur engagement soutenu, à améliorer l'accès à la justice. Il existe de nombreuses organisations qui font progresser l'accès à la justice, qui ne participent pas encore à ce travail de collaboration. D'autres organisations n'ont peut-être pas communiqué la totalité de leurs nouvelles initiatives.

Le rapport présente les travaux réalisés en 2020 particulièrement. Bien entendu, les organisations du secteur de la justice qui ont communiqué ces projets s'emploient en permanence à offrir des services juridiques, à réformer les lois, à éduquer le public, à assurer le fonctionnement des tribunaux, à administrer le système de justice et à former les professionnels du droit. Les efforts déployés par les membres de ces organisations sont immenses et appréciés.

Pour communiquer avec le Comité d'action et faire part de votre travail sur l'accès à la justice dans le rapport de l'an prochain, veuillez consulter justicedevelopmentgoals.ca/fr et vous abonner au bulletin d'A2J.

LE COMITÉ D'ACTION EST GÉNÉREUSEMENT FINANÇÉ PAR:



LE COMITÉ D'ACTION BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE :



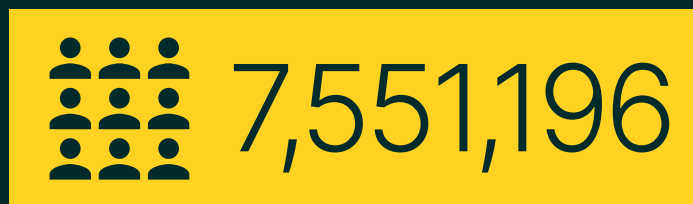
LES ODJ EN CHIFFRES

Le rapport est un recueil de contributions provenant d'organismes d'accès à la justice partout au Canada qui harmonisent leur travail aux objectifs de développement en matière de justice (ODJ).

Total des résultats des ODJ



Personnes touchées par ces projets



Augmentation de 36%! ↗

Nombre total d'organisations



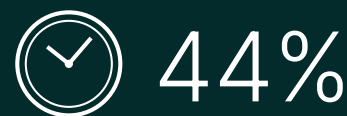
Nouveaux projets d'accès à la justice en 2020



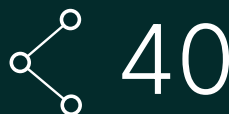
Organisations qui évaluent leurs projets d'accès à la justice



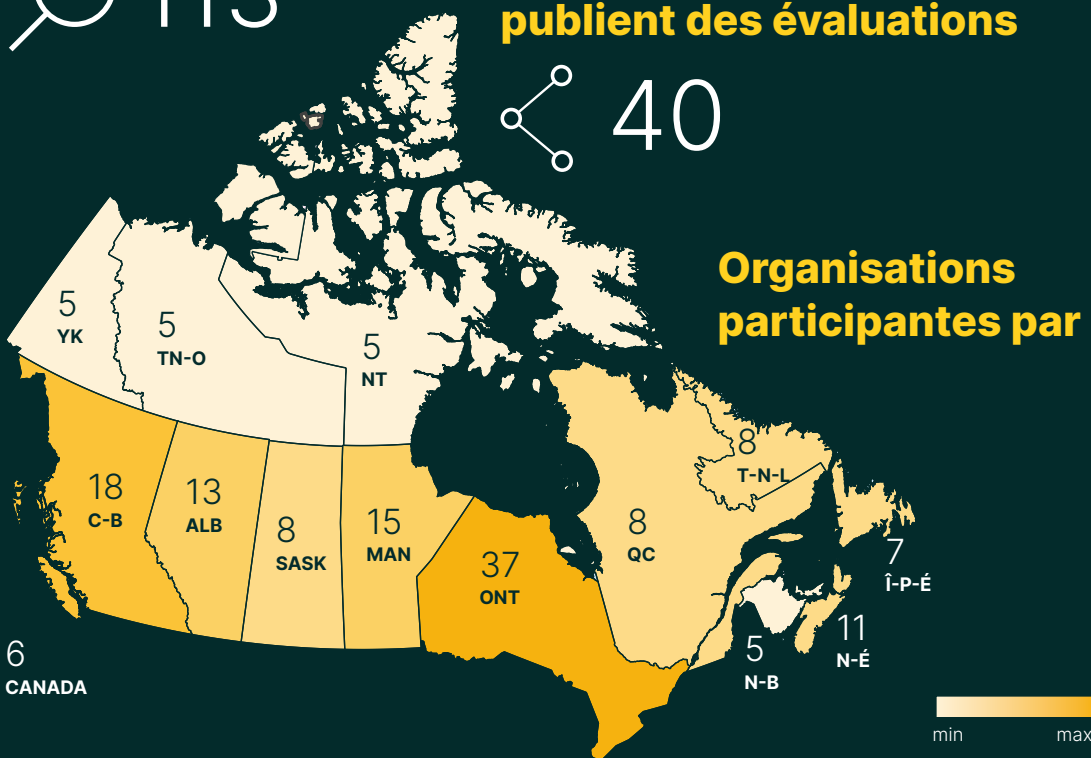
Pourcentage de temps que les répondants consacrent aux projets d'accès à la justice



Organisations qui publient des évaluations



Organisations participantes par province



Comment utilisez-vous les ODJ?

17	Nous les présentons dans nos demandes de financement
25	Nous les utilisons dans notre mesure de l'accès à la justice
30	Nous en parlons avec nos collègues
32	Nous les mentionnons dans les communications ou avec les médias
32	Le Comité d'action nous en parle
35	Nous les utilisons pour défendre l'accès à la justice
37	Nous en parlons avec nos clients, nos partenaires ou le public

Types d'interventions en cas de pandémie

Les tribunaux ont changé les règles

Les avocats peuvent travailler différemment

Nouvelles façons de se présenter au tribunal

Accroître l'accès aux services des tribunaux

Accroître l'accès aux avocats

Accroître l'accès à l'information/aux services juridiques

Changements dans l'administration de la justice

LES ODD EN CHIFFRES

RÉPONDRE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

En 2020, une pandémie mondiale a considérablement modifié la vie quotidienne au Canada et partout dans le monde. Au début de la pandémie en mars et avril 2020, et afin de prévenir la propagation du virus, les activités en personne ont été limitées à certains endroits et des fermetures complètes ont été décrétées à d'autres. Étant donné le grand nombre d'interactions en personne dans le système de justice, y compris les comparutions devant les tribunaux, les réunions d'avocats, les médiations familiales, la préparation, l'assermentation, la signification et le dépôt de documents, et les séances de sensibilisation du public, de nombreux services de justice partout au pays ont été temporairement interrompus.

Heureusement, le système de justice a réagi avec rapidité et souplesse. Les gouvernements, les tribunaux et les fournisseurs de services ont fait des heures supplémentaires pour trouver les moyens de veiller à ce que les personnes aient accès aux services de justice dont elles avaient besoin. Le système a trouvé des solutions technologiques, éliminé des règles et des processus qui faisaient obstacle à l'accès et adopté des façons créatives de fournir de l'information juridique et du soutien pour les gens.

Aucune réponse hâtive ne sera parfaite. Les solutions exigent un accès à la technologie, ce qui n'est pas une réalité évidente pour de nombreux Canadiens. Les comparutions par vidéoconférence et par téléphone ne conviennent pas à toutes les instances. L'accès à la justice n'a pas progressé pour tout le monde avec ces solutions. Cependant, la rapidité et l'ampleur de l'intervention à l'échelle du pays ont permis à la plupart des gens de continuer à utiliser le système pour régler les problèmes juridiques les plus urgents.

Le travail à venir consistera à évaluer de façon significative les changements apportés, à comprendre lesquels appuient un accès accru à la justice dans l'avenir et quels changements pourraient nécessiter plus de travail. La réponse du système à la pandémie – évaluer le besoin, faire preuve de souplesse et de créativité, et se soucier des défis auxquels font face les Canadiens – doit être célébrée comme une réalisation importante.

Cette section du rapport d'étape des objectifs de développement de la justice (ODJ) porte sur plus de **350** solutions mises en œuvre directement en réponse à la pandémie. Chacune de ces solutions a de multiples répercussions à l'appui de la prestation continue de services de justice.



Réduire les obstacles officiels

L'un des principaux « changements de culture » survenus dans le système de justice à la suite de la pandémie a été la reconnaissance du fait que les processus établis dans les règles des tribunaux devaient être réexaminés. Les règles et les pratiques exigeant la comparution et le dépôt en personne ne pouvaient plus être respectées. Les cours et les tribunaux, en partenariat avec les gouvernements et les barreaux, ont rapidement modifié les règles, émis des directives de pratique temporaires et ouvert la porte à l'utilisation de nouvelles technologies et de solutions créatives afin de tenir des audiences à distance et virtuelles, de modifier les délais et les méthodes de dépôt, de transformer les processus judiciaires et d'éliminer les obstacles à la mise en service et au dépôt des documents.

Les fournisseurs de services, y compris l'aide juridique et les cliniques, ont modifié leurs pratiques en conséquence. Les intervenants du ministère de la Justice ont travaillé en collaboration dans l'ensemble des provinces et des territoires et à l'échelle nationale pour régler ces problèmes et veiller à réduire les obstacles officiels à l'accès à distance. Les défenseurs du ministère de la Justice ont poussé les décideurs à veiller à ce que les lois et les processus liés à la COVID appuient et améliorent l'accès à la justice pour les gens.

C-B

Le ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique a introduit l'ordonnance sur l'attestation électronique des testaments qui permet aux gens d'assister à distance à la lecture de testaments avec l'aide d'un avocat. L'ordonnance profite particulièrement aux personnes âgées dans les foyers de soins, en raison des limites imposées aux visites en personne, ainsi qu'aux personnes qui vivent dans les régions rurales et les petites villes.

Canada

Le Groupe de travail sur les questions de justice découlant du Rapport sur la COVID 19 publié en février 2021 par l'Association du Barreau canadien, a énoncé des recommandations sur la façon dont les cours, les tribunaux et les intervenants dans les processus de règlement des différends peuvent offrir leurs services différemment pour répondre aux besoins des participants pendant et après la pandémie

C-B

La Colombie-Britannique a instauré un nouveau processus temporaire à la cour provinciale, pour modifier *l'entente ou l'ordonnance de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint* pour les familles touchées par la COVID, y compris un service de règlement rapide qui offre une évaluation des besoins et un règlement extrajudiciaire des différends.

Adoption de la technologie

Un élément important de la réponse du système de justice aux fermetures attribuables à la pandémie consistait à déplacer les audiences et les autres comparutions vers une plateforme à distance. Les cours et les tribunaux de tout le pays ont commencé à tenir des audiences à distance au moyen de plateformes téléphoniques et vidéo, où toutes les parties étaient séparées et où, souvent, aucun des participants, y compris les décideurs, n'était présent au palais de justice. De nombreuses organisations ont élaboré des documents d'appui pour les justiciables et les parties qui comparaissent en ligne, organisant des webinaires sur la technologie et les règles et offrant un soutien technique aux parties.

Les avocats, médiateurs, cliniques et fournisseurs d'information sont également passés au numérique – ils font leurs présentations en ligne, rencontrent les clients virtuellement et les incitent à rechercher de l'information virtuelle et utiliser les plateformes de soutien.

ALB

En Alberta, comme dans bien d'autres provinces et territoires au Canada, on a créé des tribunaux virtuels, où l'on peut tenir des milliers d'instances par vidéoconférence ou par téléconférence, y compris des procès, des conférences préparatoires au procès et la détermination de la peine.

ONT

Aux Services juridiques communautaires de l'Université Lakehead, les intervenants étudiants étaient équipés de la technologie nécessaire pour tenir des vidéoconférences avec leurs clients et leurs candidats. Pour les clients qui n'ont pas la technologie requise pour participer à une telle réunion, la clinique a aménagé une salle de réunion désignée pour permettre au client d'assister à la réunion et d'utiliser la technologie informatique de la clinique pour se joindre à un intervenant par vidéoconférence.

Soutenir les plaideurs

L'accès aux tribunaux ne consistait pas simplement à organiser des réunions virtuelles. Soutenir les plaideurs signifiait s'assurer que les gens pouvaient utiliser la technologie adoptée par le tribunal, avoir accès à du soutien et à des options de règlement rapide, et avoir accès aux services communautaires, culturels et linguistiques destinés à appuyer le règlement positif de leurs affaires.

T-N-L

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de Terre-Neuve-et-Labrador a offert aux particuliers la possibilité d'accéder à des procédures judiciaires virtuelles dans leur langue.

Î-P-É

La Cour d'appel de l'Î.-P.-É. a aménagé une salle d'ordinateur dans le palais de justice pour permettre aux plaideurs non représentés qui n'avaient pas accès à un ordinateur de se joindre à leur instance virtuelle.

C-B

La Cour provinciale de la Colombie-Britannique a tenu un tribunal des infractions routières sur des sites scolaires, en faisant appel à des juges à la retraite et en prolongeant les heures d'ouverture.

Appuyer les travailleurs du système de justice

Pour assurer l'accès à la justice, il faut notamment s'assurer que les acteurs du système peuvent fonctionner le plus efficacement possible. Au cours de la pandémie, un certain nombre d'interventions rapides ont été élaborées pour veiller à ce que les avocats et les parajuristes puissent servir les clients, répondre aux exigences des tribunaux et continuer de respecter leurs obligations professionnelles. La formation et le soutien aux travailleurs communautaires ont été offerts en ligne. Tous les types de travailleurs du ministère de la Justice ont travaillé à la maison ou se sont trouvés dans des milieux de travail modifiés.

NT

Le Barreau du Nunavut a fait passer la formation de perfectionnement professionnel continu de la formation en personne à la formation en ligne en mettant rapidement l'accent sur les projets d'accès à la justice.

QC

En réponse à l'afflux inattendu de demandes de conseils juridiques sur le harcèlement sexuel en milieu de travail pendant la pandémie, Juripop au Québec a offert une série de webinaires de formation en ligne à l'intention des avocats qui font du bénévolat dans le cadre du programme.

N-B

Le Barreau du Nouveau-Brunswick a offert des FAQ aux avocats sur la pratique à distance, la présentation de demandes virtuelles, les lignes directrices sur les comptes en fiducie et les obligations professionnelles pendant la pandémie.

Veiller à ce que l'information et le soutien parviennent aux gens

Les besoins juridiques ont été exacerbés par l'arrivée de la pandémie, qui a créé de l'instabilité au niveau du logement, de l'emploi et des finances. L'éducation juridique publique liée à la COVID, y compris la réponse aux enjeux émergents, a été partagée sur des plateformes virtuelles pour une distribution maximale. Fournir de l'information et du soutien au sujet de tous les besoins juridiques dans l'environnement pandémique nécessitait des approches novatrices, y compris l'accès en ligne aux bibliothèques de droit, des séances d'information virtuelles, des liens organisés et la promotion publique par les médias sociaux.

ONT

Les Services juridiques du centre-ville de Toronto ont lancé de nombreuses séances publiques d'éducation juridique sur le droit au logement pendant la pandémie.

C-B

Le Rise Women's Legal Centre de Vancouver a déplacé tous les services juridiques en ligne.

MAN

Le Service de règlement des litiges familiaux du ministère de la Justice du Manitoba a élaboré une ressource en ligne intitulée « Parenting Arrangements during COVID-19 ».

TN-O

Une clinique de sensibilisation à l'aide juridique dans les Territoires du Nord-Ouest a tenu des cliniques d'aide juridique virtuelles dans des collectivités éloignées

T-N-L + QC

Terre-Neuve-et-Labrador (le COVID-19 Legal Support Service) et le Québec (Clinique d'assistance juridique COVID-19) ont lancé des cliniques de soutien et de conseils juridiques gratuites et à distance pour les personnes directement touchées par la COVID-19.

Î-P-É

À l'Î.-P.-É., le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a mis sur pied l'Équipe d'action parentale, un programme interministériel qui offre des soutiens personnalisés pour aider les parents à relever les défis de la co-parentalité exacerbés par la COVID-19.

OBJECTIF 1

RÉGLER LES PROBLÈMES JURIDIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

1.1 SENSIBILISER LE PLUS TÔT POSSIBLE

Fournir de la vulgarisation juridique ciblée, gratuite et accessible au public sur des questions juridiques fréquentes, sur différents types de solutions et sur le processus visant à faire respecter les droits.

1.3 OFFRIR UNE CONTINUITÉ DES SERVICES

Développer et étendre les services juridiques pour y inclure la continuité complète de l'information, des conseils, des lignes téléphoniques d'assistance, des services en ligne, des services en personne, ainsi qu'une représentation partielle ou complète.

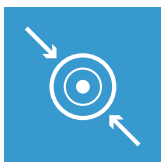
1.2 PRÉVENIR

Favoriser les connaissances juridiques de manière à ce que les gens puissent déceler les problèmes juridiques le plus tôt possible, obtenir de l'aide préventive ou proactive et anticiper, éviter ou gérer les problèmes juridiques fréquents.

1.4 REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Instaurer les services dont les gens ont besoin dans les collectivités où ils habitent avec les ressources leur permettant de surmonter les obstacles auxquels ils font face.

Projets harmonisés



125

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



26

FAITS SAILLANTS

250

nouvelles liées à la COVID-19 affichées sur le site Justice pas-à-pas

Le public

peut effectuer des recherches juridiques à la bibliothèque juridique du Barreau de Terre-Neuve et Labrador

Consultation de 18 mois de la communauté noire de l'Ontario par le *Black Legal Action Centre* de l'Ontario

5 groupes vulnérables

ont eu accès à des programmes d'éducation et du soutien pour éviter la fraude en matière d'investissement grâce à *Investor Protection and Fraud Awareness Project* de la *Legal Information Society* de la Nouvelle-Écosse

Aperçu de l'objectif

Améliorer la capacité juridique des personnes renforce leur habileté à cerner et éviter les problèmes juridiques, et à obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin. Les activités menées dans le cadre de cet objectif visent à aider le grand public à comprendre les recours juridiques et à développer les compétences nécessaires pour leur permettre de faire un premier pas. Les organismes publics d'éducation juridique sont souvent le premier point de contact pour les personnes qui essaient de comprendre leurs problèmes juridiques. Leurs ressources éducatives et les séances d'information offertes par les organismes sans but lucratif, les cliniques, les tribunaux et les avocats aident les personnes à se préparer pour les questions juridiques de la vie quotidienne.

Les services de triage et d'aiguillage font partie de la continuité de services juridiques. Déceler les besoins juridiques le plus tôt possible et relier les personnes à la fois à l'aide juridique et à d'autres types de soutien peut réduire au minimum les répercussions sur leur santé, leurs relations et leurs finances. En 2020, alors que les gens faisaient face à l'incertitude dans les domaines du travail, des soins de santé, du logement et de la sécurité, la communauté du Service public d'éducation et d'information juridiques a réagi rapidement, aidant les gens à comprendre les changements aux prestations et aux protections juridiques liées à la pandémie. Les programmes conçus pour entretenir des rapports avec des collectivités ou pour mettre l'accent sur des communautés juridiques particulières ont également été adaptés pour trouver des façons de continuer à les offrir.

Éducation des gens au sujet des prestations et des droits liés à la pandémie

De nombreux organismes publics d'éducation juridique ont travaillé très rapidement à l'élaboration de nouvelles ressources pour aider les gens à comprendre la gamme de prestations gouvernementales en constant changement, les droits d'occupation et les protocoles en matière de sécurité au travail tout au long de la pandémie. **Éducaloi** a produit un livret spécial de 12 pages sur les questions de droit générées par la pandémie et leurs répercussions sur le système de justice. Ce livret a été publié dans la presse écrite et sur le Web par le Journal de Montréal.

Peu après le début de la pandémie, **CLEO** a créé une foire aux questions détaillée sur son site Justice pas-à-pas pour répondre aux questions les plus pressantes au sujet de la

COVID-19. Ces questions concernaient le soutien au revenu, le retour au travail et le logement. À mesure que la pandémie progressait, l'organisme a ajouté de nouvelles FAQ sur la COVID-19 en se basant sur les questions reçues à son service de clavardage en direct. En 2020, **CLEO** a ajouté près de 250 FAQ sur la COVID-19 et estimé à près de 2 millions de pages vues liées à la COVID-19 sur le site Justice pas-à-pas.

Au début de la pandémie, **CLEO** a commencé à recevoir de nombreux appels de travailleurs communautaires de partout en Ontario qui cherchaient à obtenir du soutien pour les aider à répondre aux questions de leurs clients sur la pandémie. Face à cette situation, l'organisme a organisé, en partenariat avec des experts des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario, une série de webinaires sur des « sujets juridiques brûlants » à l'intention des travailleurs communautaires, afin de leur offrir un soutien pratique et fondé. Plus de 2 500 participants ont assisté à dix webinaires sur la COVID-19.

LawNow, publié six fois par année par le **Centre for Public Legal Education Alberta**, a publié des numéros axés sur les libertés civiles et le droit civil, des domaines touchés par l'évolution des réponses à la pandémie, ainsi que sur les nouveaux enjeux entourant le travail à domicile. En mettant l'accent sur ces questions d'actualité, en plus de l'information et l'analyse juridiques crédibles et lisibles qu'il traite en temps normal, LawNow aide les Canadiens à comprendre le rôle du droit dans la société et les répercussions que celui-ci a sur leur vie.

Développement des ressources en ligne

Des sites Web déjà existants continuent d'offrir de l'information juridique à jour à la population canadienne. Bon nombre d'entre eux ont élargi leurs services en ajoutant de nouvelles ressources juridiques et plus d'outils interactifs et de navigation. Les ressources *Clicklaw* et *Clicklaw Wikibooks* des **bibliothèques du palais de justice de la Colombie-Britannique** ont continué de grandir en établissant des liens entre l'information juridique de la Colombie-Britannique et les contributions de type wiki des avocats. La **People's Law School** a ajouté du nouveau contenu à son site Web lié à des événements importants de la vie, notamment la maladie ou l'achat d'une maison. Le site Web **PLEA de la Saskatchewan** a optimisé ses fonctions de recherche et réorganisé les applications pour appareils mobiles afin de rendre l'information juridique plus accessible.

La **Community Legal Education Association** du Manitoba a lancé un nouveau site Web en mars 2020. Le site réorganise du contenu existant et nouveau pour faciliter la navigation selon les 12 sujets les plus souvent abordés. Pour chaque thème, le site fournit de l'information sur les questions juridiques générales, les ressources à contacter pour un règlement hors cours et des renseignements détaillés sur les procédures judiciaires ainsi que les prochaines étapes à franchir et les ressources disponibles. Il y a aussi plus de ressources destinées aux élèves et aux enseignants et elles comprennent maintenant des résumés de cas et des plans de cours. Un nouveau sujet a été ajouté pour aborder les problèmes liés à la COVID-19 avec 73 questions et réponses.

Le ministère de la **Justice du Canada** a lancé son site Web Accès à la Justice, qui décrit son engagement à l'égard d'une approche de justice axée sur les personnes. Sur le site, on retrouve de l'information et des ressources sur l'accès à la justice et des liens vers des recherches et des organismes externes.

Le site Justice pas-à-pas **d'Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO)** comprend maintenant plus d'information pratique et conviviale axée sur les processus, et conçue pour l'utilisation en ligne. Les Ontariennes et Ontariens qui ont des questions ou des problèmes juridiques, et qui possèdent les compétences numériques et l'accès à la technologie, peuvent utiliser le site pour trouver des réponses à leurs questions, des liens vers des formulaires et des ressources. Le site Justice pas-à-pas met l'accent sur les questions et les enjeux juridiques des personnes à revenu faible ou modeste, ou qui sont désavantagées d'autres façons, ainsi que l'accès à des intermédiaires de confiance qui aident les clients à utiliser le site. Justice pas-à-pas a reçu plus de 5,4 millions de visiteurs en 2020.

Éducaloi continue d'enrichir son site avec plus de 1 000 articles disponibles en français et en anglais. Le site traite de l'emploi, du logement, des soins de santé et des lois protégeant les populations vulnérables, et contient un dossier consacré spécifiquement à la COVID-19.

La **Outreach Legal Aid Clinic** des Territoires du Nord-Ouest a publié de nouvelles troupes de demande sur le droit de la famille et le droit civil, avec des instructions détaillées et des formulaires judiciaires prêts à remplir. Les troupes traitent de questions juridiques courantes, notamment le divorce, la variation des pensions alimentaires pour enfants, l'administration des petites successions.

Programmes pour consolider les habiletés juridiques

La **Justice Sector Constellation** de l'Alberta a élaboré et publié des cartes traçant l'itinéraire des clients dans le cadre de l'initiative *Post-Release Issues Project*. Ces cartes sont des représentations visuelles du processus que les personnes peuvent suivre pour trouver le soutien et les ressources dont ils ont besoin à des moments décisifs de leur vie, comme lors d'une mise en liberté. Le soutien à l'identification personnelle, à la toxicomanie, à la santé mentale, à l'emploi et à l'éducation, au logement et au transport fait partie des sujets abordés avec les cartes. Elles sont conçues pour améliorer le processus de mise en relation des personnes avec les organismes et les ressources appropriées afin de répondre aux besoins essentiels et favoriser une intégration communautaire réussie.

La **Outreach Legal Aid Clinic**, dirigée par la **Legal Aid Commission** des Territoires du Nord-Ouest, a offert des séminaires gratuits sur les testaments, l'incapacité et la planification successorale en partenariat avec un organisme sans but lucratif local.

L'initiative *Legal Rights for Newcomers* de la **Public Legal Information Association de Terre-Neuve-et-Labrador** vient en aide aux nouveaux arrivants en répondant à des questions sur des problèmes juridiques quotidiens dans les domaines du droit du travail et de l'emploi, de la location résidentielle et du logement, des droits de la personne, de la famille et du droit pénal. Les services ont été élargis pour inclure de l'information juridique directe et individuelle et de nouveaux documents d'information juridique en langage simple destinés aux immigrants récents, aux réfugiés, aux étudiants étrangers, aux travailleurs étrangers temporaires et à d'autres personnes qui sont récemment arrivées à Terre-Neuve-et-Labrador. Les séances d'information publique ont été adaptées en ligne, alors que le soutien direct aux personnes a été offert par téléphone, zoom et courriel.

Le **Women's Emergency Shelter** de Calgary a élaboré des cartes d'ordonnances de protection pour aider les fournisseurs de services de première ligne à aider les clients à comprendre les ordonnances de protection d'urgence, les révisions, les ordonnances de non-communication et les ordonnances parentales. Ces cartes ont servi de base à l'élaboration d'une formation destinée à ces intermédiaires.

Comme les Canadiens de la communauté LGBTQ2 ont été touchés de façon disproportionnée par la pandémie de la COVID-19, et qu'il était évident que leurs besoins juridiques

s'étaient accrus, Justice Canada a financé **Egale Canada** pour élaborer de nouvelles informations juridiques à leur intention. Des webinaires dans les deux langues officielles, axés sur les personnes LGBTQ2 ayant des identités racisées qui se recoupent et qui font face à des défis uniques et exacerbés liés au logement, à l'emploi et à l'immigration, ont été créés.

Access Pro Bono, en partenariat avec la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, a offert une formation sur le programme d'appel. Les juges et le personnel de la Cour d'appel ont offert une série de programmes de formation pour aider les avocats pro bono qui travaillent sur les procédures d'appels.

Le ministère du **Procureur général de la Colombie-Britannique** a installé des kiosques informatiques publics dans le cadre de l'agrandissement de ses centres d'accès à la justice. Dans trois centres de justice familiale et dans toutes les salles de ressources d'auto-assistance situées dans les centres d'accès à la justice, les citoyens peuvent accéder à de l'information juridique, remplir des formulaires judiciaires en ligne et suivre des cours en éducation parentale imposés par le tribunal. Pendant les périodes où les bureaux des services de justice familiale étaient fermés en raison de la COVID-19, des travaux ont été effectués pour mettre à niveau le système afin qu'il soit compatible avec les nouvelles demandes comme DivorceApp et pour mettre à jour les nouveaux formulaires judiciaires.

Le Barreau de Terre-Neuve-et-Labrador a ouvert sa bibliothèque juridique pour permettre au public d'utiliser des ressources et de faire des recherches juridiques.

Le Barreau du Yukon a mis au point une nouvelle signalisation en langage clair pour aider les gens qui se présentent devant les tribunaux. L'information est affichée à l'extérieur de la salle d'audience de la première comparution à Whitehorse, conçue pour aider le grand public à mieux comprendre le système judiciaire du Yukon et à mieux s'y retrouver.

En collaboration avec **le Bureau du commissaire aux traités et la Fédération des enseignants de la Saskatchewan, PLEA** a élaboré de nouvelles ressources d'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan sur les questions juridiques autochtones.

Les étudiants en droit des Services juridiques communautaires de **l'Université Western** ont élaboré un guide propriétaires-locataires en langage clair, en partenariat avec des organismes communautaires locaux. Le guide est offert au public en version imprimée et virtuelle.

La Legal Information Society de la Nouvelle-Écosse a lancé son *Investor Protection and Fraud Awareness Project*, qui vise à former les investisseurs dans le but de réduire ou d'éviter la fraude en matière d'investissement, en mettant l'accent sur cinq groupes vulnérables. Le projet comprend des balados sur la littératie financière et les façons de repérer et d'éviter les fraudes. Une trousse d'information sur la planification juridique cible les aînés, les nouveaux arrivants, les jeunes, ainsi que les femmes et les personnes d'âge moyen qui sont aux prises avec une perte de revenu ou une faible littératie financière. En adaptant sa trousse à chacun de ces groupes, la Société a intégré l'expertise communautaire du *Centre on Ageing* de l'Université Mount Saint Vincent, de *l'Immigrant Association of Nova Scotia*, de *l'Aide financière aux étudiants* et de la Commission de sécurité.

Dans tous les établissements correctionnels pour adultes de Terre-Neuve-et-Labrador, les détenus ont reçu de l'information juridique et ont assisté à des exposés sur les processus d'auto-litige et les procédures judiciaires, présentés par le ministère de la **Justice et de la Sécurité publique**.

Access to Legal Information Project de la Saskatchewan de CREATE Justice, une collaboration entre des intervenants du domaine de la justice, a amélioré l'accès à l'information juridique pour les résidents de la Saskatchewan par l'entremise du réseau des bibliothèques publiques. En 2020, le projet était axé sur la mobilisation du personnel des bibliothèques publiques. Un poste créé par la Division de l'innovation du ministère de la Justice est maintenant consacré aux initiatives de justice électronique et à l'élaboration d'un portail d'information juridique en ligne pour améliorer la capacité du personnel des bibliothèques publiques à aider les clients à accéder à l'information juridique.

Le Black Legal Action Centre de l'Ontario a lancé son projet *School to Prison Pipeline*, qui fournit des ressources et mène des recherches sur l'incidence des politiques et des pratiques disciplinaires dans les écoles qui, en fin de compte, mettent les élèves en contact direct avec les forces de l'ordre. Le centre a lancé un processus de consultation de 18 mois auprès de la communauté noire de l'Ontario afin de mieux comprendre ses expériences et de plaider en faveur d'un changement et d'une réforme des politiques significatifs au sein des systèmes de justice et d'éducation.

Le nouveau programme de prévention du harcèlement sexuel et du harcèlement en milieu de travail, lancé par le **Barreau de Nunavut** propose des initiatives publiques de formation juridique et d'information, pour s'assurer que les Nunavummiuts, y compris les employeurs, les travailleurs et

les fournisseurs de services qui aident les travailleurs, soient en mesure de reconnaître le harcèlement et la violence en milieu de travail et expliquer les droits et les recours juridiques. L'initiative comprend des pratiques spécifiques aux Inuits en matière de guérison et de bien-être et des ressources publiques de formation juridique développées en collaboration avec le *ilinniapaa Skills Development Centre*, incluant une affiche de bande dessinée, un guide pour les employeurs, une vidéo sur la violence en milieu de travail, une feuille de ressources pour les fournisseurs de services et un livret sur les ressources juridiques et le bien-être pour les employés. Deux séances de formation pour les avocats et les étudiants en droit ont raffermi leurs habiletés à offrir des ateliers communautaires et des cliniques gratuits, tout en adoptant des approches qui tiennent compte des traumatismes de leurs clients Inuits.

Le *Advocacy Center for Elderly* de l'Ontario a tenu des séances de vulgarisation juridique à l'intention des personnes âgées et des fournisseurs de services afin de leur fournir des renseignements nécessaires pour qu'elles puissent se défendre ou encore identifier les domaines dans lesquels elles pourraient avoir besoin d'aide juridique.

OBJECTIF 2

RÉPONDRE AUX BESOINS JURIDIQUES

2.1 METTRE L'ACCENT SUR LES BESOINS JURIDIQUES POUR TOUS

Chercher à combler les lacunes en matière de services pour les services juridiques essentiels de base, notamment en droit de la famille, des testaments, de l'emploi, du logement et de la consommation.

2.3 ÉLARGIR LA PORTÉE DE L'AIDE JURIDIQUE

Rendre l'aide juridique accessible à davantage de personnes et faire en sorte qu'elle permette de traiter un éventail plus vaste de problèmes juridiques.

2.2 ENCOURAGER L'INNOVATION

Développer et élargir les solutions de rechange pour obtenir de l'aide juridique, notamment différents types de professionnels, de partenariats ou de manières de travailler.

2.4 METTRE L'ACCENT SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE

Mettre l'accent sur la responsabilité des avocats et des parajuristes de remédier aux lacunes liées à l'accès à la justice.

Projets harmonisés



148

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



50

FAITS SAILLANTS

Le projet de loi C-15, qui porte sur les mesures de protection de la DNUDPA, a été présenté au Parlement. Il fournit un cadre pour la réconciliation et le renouvellement des relations avec les peuples autochtones

3 heures

de conseils sommaires sans justification fondée sur les moyens offertes par la Clinique communautaire d'aide juridique des T.N.-O.

7 familles LGBTQ, représentées par des avocats du secteur privé et par le Centre juridique communautaire du Manitoba, ont contribué à faire modifier les processus de droit de la famille pour les parents de même sexe

Les 13 administrations offrent maintenant des services et des ressources sur le harcèlement sexuel en milieu de travail, y compris des lignes d'assistance téléphonique, des applications, des conseils juridiques et des portails d'information

Aperçu de l'objectif

Répondre aux besoins juridiques est une combinaison entre le maintien des services essentiels et l'élaboration de nouvelles façons de répondre aux besoins, d'établir des liens avec les collectivités mal desservies et d'élargir les services. Cela comprend la prestation d'une aide juridique dans un langage que les gens comprennent, là où ils se trouvent, et à l'aide des technologies qu'ils utilisent. Pour répondre aux besoins juridiques, il faut aussi élargir les services juridiques et innover en la matière, tout en protégeant l'aide juridique et les services bénévoles existants.

Fournir des services pour répondre aux besoins exige également de trouver des façons d'offrir des services juridiques dans différentes langues, reflétant différentes approches en matière de règlement des différends, disponibles sur de longues distances. La technologie et la créativité servent à répondre aux mêmes besoins tant dans les collectivités éloignées et collectivités rurales que dans les villes.

En 2020, de nombreux services juridiques ont été confrontés à une période initiale d'adaptation lorsque les services en personne, y compris ceux des tribunaux, sont passés à un mode de fonctionnement en ligne. Il est rapidement devenu évident qu'il était plus urgent que jamais d'offrir des services juridiques. Les avocats et les services juridiques privés et publics ont trouvé de nouvelles façons de rencontrer les clients, de communiquer les uns avec les autres et de protéger les droits juridiques individuels dans ce nouvel environnement virtuel. Alors que la pandémie se poursuivait et que les gens devaient faire face aux graves conséquences d'une perte d'emplois et l'instabilité du logement, les services juridiques et les cliniques ont offert de nouveaux services. Au cours de ces ajustements, les problèmes juridiques des gens, sans lien avec la pandémie, se sont poursuivis. Au cours de l'année, les services juridiques ont évolué pour répondre à tous ces types de besoins juridiques.

Nouveaux services gouvernementaux

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a entrepris une consultation sur l'aide juridique familiale et l'accès à la justice dans le cadre d'une entente avec l'*Association of Legal Aid Lawyers and Legal Aid* de la Colombie-Britannique. L'accord a permis d'augmenter les taux tarifaires, d'établir un cadre pour les futures négociations tarifaires et de créer une relation officielle et continue entre la province, l'aide juridique et les avocats qui fournissent des services d'aide juridique

afin d'explorer les meilleures façons d'offrir des services et une plus grande stabilité des processus judiciaires.

Changements législatifs

La Nouvelle-Écosse a apporté des changements à la *Legal Aid Act* afin de moderniser les services d'aide juridique. Les changements prévoient un meilleur soutien aux personnes aux prises avec des problèmes de justice sociale, de prestations et pour la protection du revenu. La province a également modifié la gouvernance de la Commission de l'aide juridique afin d'accroître son autonomie opérationnelle et de veiller à ce que son conseil d'administration possède des connaissances et de l'expérience avec les communautés autochtones, noires et Mi'kmaw.

La Société d'assurance publique du Manitoba a adopté une nouvelle politique sur l'identification non binaire par le gouvernement afin de régler l'affaire présentée devant la Société d'aide juridique du Manitoba au nom des résidents non binaires qui cherchent à élargir les marqueurs de genre sur les permis de conduire et les cartes d'identité. La possibilité d'avoir une identification juridique qui reflète fidèlement l'identité de genre d'une personne élimine les obstacles systémiques à une participation significative à la société.

En réponse à une demande du Barreau du Manitoba, le gouvernement provincial a déposé le projet de loi 24 à l'automne 2020. Une fois adoptées, les modifications à la Loi sur la profession d'avocat permettront au Barreau de créer une nouvelle catégorie de fournisseurs de services juridiques appelés « praticiens limités ». Cette nouvelle catégorie de professionnels prévue à la loi pourra fournir des services juridiques particuliers.

À l'échelle fédérale, le projet de loi C-15 : *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* a été présentée au Parlement en décembre 2020. La loi fournira un cadre pour la réconciliation et le renouvellement des relations avec les Peuples Autochtones. En fournissant un cadre et un processus de collaboration, la loi peut servir de base au dialogue nécessaire pour faire progresser la réconciliation, résoudre les différends de longue date et faire de la Déclaration de l'ONU un guide clé pour l'élaboration de politiques et de lois. La loi exige que le gouvernement fédéral collabore avec les Peuples Autochtones à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies au Canada.

Le Centre juridique communautaire de la Société d'aide juridique du Manitoba représentait un homme handicapé de 65 ans qui a reçu des prestations du RPC à l'âge de 60 ans seulement. Le Centre juridique a fait valoir que les personnes handicapées sont touchées de façon disproportionnée, qu'elles courent un plus grand risque de vivre dans la pauvreté et qu'elles sont considérablement surreprésentées parmi les bénéficiaires de l'aide au revenu. La Cour d'appel a conclu que la disposition était discriminatoire. Le Centre juridique, en collaboration avec le Conseil de planification sociale de Winnipeg, a veillé à ce que les voix communautaires soient entendues à la Cour d'appel.

Des avocats du secteur privé, en collaboration avec le **Centre juridique communautaire**, représentaient sept familles LGBTQ qui ont plaidé avec succès que la *Loi sur l'obligation alimentaire* du Manitoba était discriminatoire. La loi sera modifiée pour supprimer l'exigence selon laquelle les parents de même sexe qui ont recours à la procréation assistée doivent suivre un processus juridique coûteux et compliqué pour être reconnus comme parents de l'enfant.

Services d'aide juridique

CASA (*Child Arrivals Support and Advocacy*) a été créée pour aider les jeunes amenés au Canada dans leur enfance et qui vivent en Ontario sans statut d'immigrant. Hébergée au **Justice for Children and Youth**, CASA offre des services de sensibilisation, de représentation juridique et de soutien intermédiaire dignes de confiance à ces jeunes « sans papiers » pour s'assurer qu'ils ont accès aux connaissances, aux ressources et au soutien juridique dont ils ont besoin pour assurer leur avenir et vivre en sécurité.

Le Legal Help Centre de Winnipeg a offert une clinique spécialisée de protection du consommateur qui aide les gens à régler des problèmes aux petites créances, des locations résidentielles, des emplois, le recouvrement de dettes, l'administration des successions et d'autres affaires civiles. L'aide comprend la rédaction d'actes de procédure, de lettres et pour communiquer avec des tiers pour tenter de résoudre des conflits.

Pro Bono Ontario : Le milieu de travail a mis en place une ligne d'information sur le harcèlement sexuel qui offre une aide juridique gratuite aux personnes victimes de harcèlement sexuel en milieu de travail. Les personnes qui téléphonent à la ligne d'information peuvent obtenir de l'aide pour déterminer leurs questions juridiques, comprendre les recours juridiques, rédiger des lettres et des formulaires juridiques et les aiguiller vers des avocats.

La *Virtual Initial Needs Determination (VIND)* de la **Colombie-Britannique**, qui offre un accès continu à du soutien en droit familial, a été élargie pour inclure Kelowna et Vancouver, et offre maintenant des services dans toute la province. Grâce à un service téléphonique et informatique intégré, les appels des bureaux locaux des centres de justice familiale sont acheminés vers un centre qui peut offrir des services de justice familiale aux clients, peu importe où ils vivent dans la province. Les clients peuvent parler à un membre du personnel administratif en moins de 30 secondes et sont en contact avec un intervieweur en moins de deux minutes. Les intervieweurs vérifient la sécurité, fournissent des renseignements juridiques, dirigent les clients vers des conseils juridiques et des ressources communautaires, le cas échéant, et prennent des rendez-vous avec des conseillers en justice familiale et des agents de soutien à l'enfance.

Les tribunaux de la Nouvelle-Écosse offrent quatre cliniques juridiques gratuites dans les palais de justice de la province. Ces cliniques aident les personnes qui ont besoin d'aide en matière de droit civil et d'appels en droit familial, à l'exclusion de la protection de l'enfance. Les cliniques offrent des séances privées d'une heure avec un avocat pro bono, sur rendez-vous, un jour par semaine. Depuis le début de la pandémie, ce service est offert sur rendez-vous téléphoniques seulement, ce qui, dans bien des cas, s'est avéré plus facile pour les clients et les avocats.

La Clinique communautaire d'aide juridique des T. N.-O. a commencé à offrir jusqu'à trois heures de conseils sommaires sans justification fondée sur les moyens. L'aide offerte est proportionnelle aux besoins et à la vulnérabilité du client - les clients les plus nécessiteux et vulnérables obtiennent des conseils et de l'aide pour rédiger des formulaires, tandis que les clients moins nécessiteux ou vulnérables sont aiguillés vers d'autres ressources après avoir reçu des conseils sommaires.

Les centres de justice autochtones exploités par le **First Nations Justice Council** de la Colombie-Britannique offrent gratuitement des conseils juridiques aux Autochtones de la Colombie-Britannique. Situées à Prince Rupert, Prince-George et Merritt, ces cliniques desservent des personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits et qui sont confrontés à des problèmes liés à la criminalité ou à la protection de l'enfance. Le personnel travaille également avec les Nations environnantes pour encourager le soutien et l'établissement de liens avec les citoyens de la Nation qui participent au système de justice. Les CJA font partie de la Stratégie de justice des

Premières Nations visant à réduire la surreprésentation des Autochtones dans les systèmes de justice et de protection de l'enfance.

Au Manitoba, les services d'avocats nommés **d'office par l'aide juridique** ont été élargis pour offrir des services d'avocats nommés d'office le soir et la nuit. L'avocat nommé d'office est maintenant disponible en tout temps pour négocier et obtenir la libération des personnes détenues sans qu'elles soient obligées de sortir de leur collectivité. Ce service est offert à tous sans justification fondée sur les moyens.

Nouveaux services juridiques

En 2020, le **Barreau de l'Alberta** a commencé à exploiter le Service de référence aux avocats qui met les membres du public en contact avec un avocat. Les membres du public obtiennent les coordonnées d'un maximum de trois avocats qui peuvent les aider à répondre à leurs besoins juridiques. La première demi-heure de conversation avec l'avocat est gratuite et sert généralement à discuter de questions juridiques, à envisager des recours, à évaluer les coûts potentiels et à déterminer si l'avocat est compétent pour répondre à la question.

Au Québec, **Justice Pro Bono** a offert une conférence virtuelle sur le droit de l'immigration à la suite de l'attentat à la bombe perpétré à Beyrouth en août 2020 pour appuyer la communauté libanaise. Justice Pro Bono continue d'offrir des renseignements juridiques gratuits par vidéo, aux Libanais qui veulent en apprendre davantage sur l'immigration au Canada. Les avocats répondent à des questions sur le parrainage familial, le processus d'immigration économique et les permis de séjour temporaire.

Le ministère de la **Justice du Yukon** a commencé à offrir gratuitement des conseils juridiques indépendants et des renseignements aux victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle, y compris celles qui ne souhaitent pas signaler leur expérience à la GRC.

Justice Canada a fourni un financement à la **Legal Information Society de la Nouvelle-Écosse** pour un nouveau projet intitulé *Sexual Harassment Prevention through Legal Advice, Legal Information and Training for Employees in the Workplace*. Le projet offre des services de vulgarisation juridique et des conseils juridiques gratuits aux personnes victimes de harcèlement sexuel au travail. L'organisme est en train de mettre au point une application qui permettra aux victimes d'avoir accès à des ressources, à des services de soutien communautaire et à des renseignements

juridiques, et qui offrira une option de signalement. L'application est une plateforme discrète, surtout pour les personnes qui hésitent à utiliser un ordinateur de travail ou un ordinateur partagé à la maison.

Le Barreau du Yukon a élaboré un nouveau guide pour les avocats qui ont des mandats à portée limitée. Ce guide les aide lorsqu'ils ne font qu'une partie du travail d'une affaire juridique plus vaste. **Le Barreau du Manitoba** fait également la promotion de la prestation de services juridiques dégroupés et a mis au point des ressources sur le dégroupage et des mandats de portée limitée pour les avocats de la province. Le fait de faciliter le travail des avocats réduira les coûts juridiques et rendra les services juridiques professionnels plus abordables au Yukon.

L'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse aide maintenant les Néo-Écossais à obtenir le titre de leurs terres dans les cinq communautés d'East Preston, North Preston, Cherry Brook, Lincolnville et Sunnyville. Ces cinq communautés ont souffert d'une discrimination historique qui a empêché les gens d'obtenir le titre de propriété de la terre qu'ils possèdent. La province collabore avec les intervenants afin d'éliminer les obstacles à la clarification de la propriété foncière et de remédier au traitement inégal auquel les Néo-Écossais d'origine africaine ont été confrontés.

Pro Bono Ontario offre une aide juridique gratuite aux familles des victimes du vol 752 d'Ukrainian Airlines qui avaient des liens avec le Canada. Les familles peuvent parler à un avocat, poser des questions, déterminer les questions juridiques, rédiger des formulaires juridiques et obtenir des références d'avocats.

Aide juridique C.-B. offre maintenant un service de médiation à distance en matière de pensions alimentaires pour enfants pour les personnes aux prises avec ce type de problème dans le cadre des services de règlement en ligne pour les personnes à faible revenu qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique. Le service met les parents admissibles en rapport avec un médiateur professionnel en droit familial qui offre cinq heures de médiation gratuite à distance. Il est offert aux parents qui doivent modifier une ordonnance ou une entente de pension alimentaire pour enfants parce que leur revenu a été touché par la COVID-19, ou qui se sont récemment séparés et doivent conclure une entente de pension alimentaire pour enfants.

La deuxième phase de l'initiative de travailleur de soutien à la justice sociale engagé par **L'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse** a été financée cette année. Les clients, servis en personne et à distance par téléphone et par vidéo ont

accès au travailleur de soutien à la justice sociale afin d'offrir une approche novatrice de la prestation de services aux personnes et aux familles vulnérables et à faible revenu. Cela permet une intervention et un soutien plus rapides grâce à l'amélioration de l'information juridique, de la navigation et de la défense des droits.

L'information judiciaire communautaire de l'Î.-P.-É. continue d'administrer son Centre d'aide aux locataires, fournissant à ceux-ci ainsi qu'aux propriétaires des renseignements précis et clairs sur la location à l'Î.-P.-É. et ce, malgré le manque de financement. En septembre 2020, le Centre a publié une nouvelle brochure : *La location à l'Î.-P.-É. : Un guide pour les locataires pour les aider à se retrouver dans les aspects juridiques de la location.*

Le Barreau de l'Alberta a élargi son Programme des fournisseurs de services juridiques approuvés (FSJA) afin d'améliorer l'accès aux services juridiques en Alberta, tout en créant un processus clair pour les organismes pro bono établis et nouveaux et afin de fournir des services juridiques au public.

Tous les membres non assurés en vertu du contrat d'assurance collective du **Barreau du Nunavut** sont couverts pour fournir des services gratuits dans le cadre du Programme d'accès à la justice du Barreau. Une motion a récemment été adoptée pour inclure la prestation de services juridiques gratuits à des organismes sans but lucratif. Cela permettra de combler une lacune importante en appuyant ces organismes qui fournissent des services précieux aux Nunavummiuts. Afin d'assurer des services de grande qualité, le Barreau du Nunavut a également offert à ses membres une formation de perfectionnement professionnel sur la façon de conseiller les entreprises et les organismes sans but lucratif.

Au Manitoba, la **Community Legal Education Association** a mis sur pied une ligne d'écoute téléphonique sur le harcèlement sexuel en milieu de travail. Un avocat traite les appels de la ligne d'écoute et répond aux courriels. La ligne permet aux gens de communiquer rapidement avec un avocat et de discuter des recours juridiques après avoir été victimes de harcèlement en milieu de travail sans avoir à laisser leur nom ou leurs coordonnées. Les appelants sont aiguillés vers des avocats pour obtenir des services juridiques supplémentaires au besoin. 1 300 brochures et signets ont été distribués, et un atelier pilote a eu lieu en février. Vingt-cinq autres ateliers seront offerts au cours des deux prochaines années.

Le Projet de protection du consommateur de **Pro Bono Ontario** accepte les références du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs pour fournir une aide juridique aux personnes qui ne peuvent résoudre leurs problèmes par le biais du processus de plaintes des consommateurs. La majorité des clients sont des aînés victimes de pratiques commerciales déloyales. En 2020 seulement, PBO a réalisé des retombées économiques de plus d'un million de dollars pour ces clients en facilitant l'annulation ou la résiliation de contrats, l'adjudication et le règlement par les tribunaux, les remboursements et les garanties honorées.

Le projet pilote *Legal Coaching and Unbundling* de la Saskatchewan, un projet de **CREATE Justice**, a lancé un groupe de pratique connexe et a continué à offrir des séminaires de perfectionnement professionnel continu à l'intention des avocats et des activités de sensibilisation auprès du public sur l'encadrement juridique et le dégroupage. CREATE, en collaboration avec le **Barreau de la Saskatchewan** et le ministère de la **Justice de la Saskatchewan**, a lancé une étude sur le projet à l'automne 2020.

Le Centre d'action pour la sécurité du revenu de l'Ontario a entrepris des activités de représentation systémique avec des partenaires gouvernementaux et communautaires en vue d'une réforme permanente du régime d'assurance-emploi, afin de le rendre plus accessible aux travailleurs à faible revenu et aux travailleurs en situation précaire. Ce travail continu visant à assurer l'accès aux prestations d'assurance-emploi et du RPC est devenu plus critique pour bon nombre de travailleurs, car les changements apportés à l'assurance-emploi et aux prestations d'emploi en raison de la pandémie n'ont pas touché tous les travailleurs de façon égale.

Le Legal Assistance Network de l'Alberta, une initiative du ministère de la Justice de l'Alberta, vise à accroître l'accès à la justice pour les Albertains, en particulier les Albertains à faible revenu et les Albertains autochtones en allégeant les pressions dans tous les secteurs du système de justice en habilitant et en appuyant les Albertains dans leur cheminement dans le système de justice.

OBJECTIF 3

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES TRIBUNAUX

3.1 ASSURER L'ACCÈS AUX TRIBUNAUX

Les tribunaux doivent posséder des effectifs adéquats et être situés à proximité des citoyens pour faire en sorte que ceux-ci puissent avoir accès à un juge quand ils en ont besoin, particulièrement lorsque leurs droits fondamentaux et constitutionnels sont en jeu.

3.2 FAIRE LA PROMOTION DES CENTRES MULTISERVICES

Les palais de justice devraient offrir des services de médiation et de règlement des différends, ainsi que des services informels ou non juridiques pour faciliter un accès plus abordable et des solutions de rechange plus simples à toutes les étapes du processus.

3.3 AIDER LES PERSONNES QUI SE REPRÉSENTENT ELLES-MÊMES

Les tribunaux devraient offrir des services aux personnes qui naviguent seuls le système de justice, notamment des services de règlement rapide et des services d'information.

3.4 GÉRER LES AFFAIRES EFFICACEMENT

Les échéanciers, les procédures simplifiées, l'expert unique et le nombre limité de témoins doivent être convenus, ou être des éléments sur lesquels les juges insistent, afin de faire bon usage du temps d'audience et d'encourager un règlement tôt dans le processus.

3.5 ÊTRE ACCESSIBLE ET AXÉ SUR L'UTILISATEUR

Les tribunaux et les procédures doivent être modernisés pour tenir compte des besoins du public, ce qui passe notamment par une meilleure utilisation de la technologie lorsque celle-ci peut accélérer ou faciliter le processus, sans ignorer les besoins des personnes vulnérables.

3.6 PROTÉGER LE PRINCIPE DE L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE

Veiller à ce que les améliorations du système n'interfèrent pas avec la capacité des juges à prendre des décisions indépendantes et éthiques afin de protéger les droits des individus.

Projets harmonisés



87

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



35

FAITS SAILLANTS

Le 7^{ème}

tribunal autochtone a été ouvert par la Cour provinciale de la Colombie-Britannique à Williams Lake

14,9 %

des cas de petites créances ont été traités par des avocats du Barreau du Québec

95

avocats ont participé à la journée portes ouvertes virtuelles tenue par les tribunaux de la N.-É.

Ressources gratuites sur la garde des enfants

offertes par la Justice Sector Constellation de l'Alberta

Aperçu de l'objectif

Même si de nombreuses initiatives d'accès à la justice sont fondées sur des approches préventives ou des solutions de rechange aux procédures judiciaires, les palais de justice demeurent essentiels dans le continuum des services juridiques. Les tribunaux sont l'endroit vers lequel beaucoup de gens se tournent en premier lieu pour obtenir des renseignements juridiques ou régler des différends et discuter avec le personnel des tribunaux, les juges et les avocats. Des services directs ou des services auxiliaires de soutien à l'intention des personnes en période de crise sont souvent offerts dans les palais de justice ou à proximité. Il est essentiel de continuer à renforcer les services juridiques offerts par les tribunaux afin d'améliorer l'accès à la justice.

Programmes au palais de justice, notamment les centres d'information juridique, les services juridiques gratuits et les programmes d'avocats de service aident le public à comprendre les processus juridiques tout en fournissant une aide immédiate. Le personnel des tribunaux offre des services de première ligne aux plaideurs, et les juges gèrent les affaires dans leurs salles d'audience.

En 2020, le travail visant à améliorer le processus judiciaire a été fortement axé sur l'accroissement de l'utilisation des outils virtuels et sur l'offre de ressources de prise en main personnelle aux plaideurs, afin que le plus grand nombre possible de personnes puissent avoir accès aux tribunaux. Le nombre de programmes de règlement rapide et de gestion des cas a augmenté, aidant ainsi les plaideurs à réduire les coûts, à participer au règlement et à réduire les conflits.

Appuyer les utilisateurs des tribunaux

En 2020, la **Cour provinciale de la Colombie-Britannique** est devenue le premier tribunal au Canada à modifier le protocole pour les introductions dans les salles d'audience afin d'y inclure les titres et les pronoms non binaires.

La **Justice Sector Constellation** de l'Alberta a commandé une recherche qui a conclu que le manque de services de garde d'enfants constitue un obstacle pour les personnes qui cherchent à avoir accès au système de justice. La recherche a relevé les problèmes de sécurité personnelle et le risque de traumatisme pour les enfants qui se présentent au tribunal, ainsi que le risque de distraction et de stress supplémentaire pour le parent, comme facteurs clés. La Constellation a élaboré une ressource décrivant les recours disponibles sans rendez-vous concernant la garde d'enfants

dans le cadre d'un accès raisonnable à pied ou en transport en commun du Calgary Court Centre. La ressource gratuite est disponible pour les clients et a été partagée avec les fournisseurs de services à des fins de distribution.

L'**Association du Barreau canadien** a présenté un certain nombre de mémoires visant à améliorer l'accès à la justice dans les cours et les tribunaux. La section francophone a préconisé que les procédures de faillite et d'insolvabilité soient offertes dans les deux langues officielles. La section sur le droit des enfants a présenté un mémoire au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, qui comprenait des commentaires sur les mesures nécessaires pour améliorer l'accès à la justice pour les enfants au Canada.

Le septième tribunal autochtone a été ouvert par la **Cour provinciale de la Colombie-Britannique** à Williams Lake.

Au début de la pandémie, le **Barreau du Manitoba** a collaboré avec le gouvernement provincial pour émettre un décret d'urgence afin de permettre la signature à distance ou virtuelle des documents. Le Barreau a préparé des listes de vérification et un webinaire pour appuyer les avocats qui utilisent la signature à distance. Bien qu'il s'agisse à l'origine d'une initiative liée à la pandémie, les changements seront permanents afin de procurer des avantages continus aux membres du public qui résident dans les régions éloignées, rurales et du Nord du Manitoba.

Amélioration de l'accès virtuel et de l'efficacité

Les nouveaux tribunaux d'Abbotsford, en **Colombie-Britannique**, ouverts en 2020, répondront aux besoins d'une des régions de la province dont la croissance est la plus rapide. Le bâtiment de 14 salles d'audience comprend trois salles consacrées à la Cour suprême, huit salles d'audience pour la Cour provinciale, trois salles de conférence judiciaires et de l'espace pour les programmes auxiliaires qui appuient la prestation de service de justice à la fine pointe.

En 2020, le ministère du **Procureur général et du Logement de la Colombie-Britannique** a fait progresser sa *Court Digital Transformation Strategy* axée sur le divorce en ligne, les ordonnances de protection et l'élaboration initiale de nouveaux formulaires en vertu de la *Family Law Act*.

En 2020, le *Executive Office of the Judiciary* a diffusé en direct six audiences de la **Cour d'appel et de la Cour**

suprême de la Nouvelle-Écosse. Il s'agissait dans tous les cas de questions d'intérêt général pour le public et les médias et portaient sur les principes fondamentaux du droit, les droits garantis par la Charte et les questions de justice sociale. La vidéo archivée des web-émissions peut également être visionnée sur le site Web des tribunaux.

Afin d'aider les avocats à participer efficacement aux audiences virtuelles, **la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse** a organisé des journées portes ouvertes virtuelles pour accueillir les avocats dans le cadre de l'initiative des tribunaux virtuels, leur offrir une formation de base et un aperçu des plans d'avenir. 95 avocats et parties ont assisté aux séances. Celles-ci sont affichées sur la page virtuelle des tribunaux de la Nouvelle-Écosse, en plus de fiches conseils et des vidéos d'auto-assistance virtuelle des tribunaux.

Le ministère de la **Justice de la Nouvelle-Écosse** a mis en place une solution de rechange novatrice et unique aux tribunaux traditionnels en personne pour les affaires familiales au moyen d'une plateforme en ligne pour la gestion judiciaire des cas, les conférences de règlement et l'arbitrage. La plateforme permet le dépôt électronique, l'échange de requêtes, d'affidavits et de documents judiciaires, l'échange en ligne entre le juge et l'avocat, le caucus en ligne et la création d'un dossier électronique de toutes les instances en ligne.

Dans le cadre d'un projet pilote, la **Cour d'appel du Québec** a lancé la première phase de son futur greffe numérique. La plateforme électronique a été déployée en avril 2020 pour les appels de plein droit en matière civile. Le projet sera élargi pour inclure d'autres dépôts électroniques.

La **Cour d'appel de l'Alberta** a ouvert le portail public de son système numérique de gestion des cas afin de permettre aux avocats et aux plaideurs de déposer des documents par voie électronique et d'accéder en ligne à leurs documents et à l'information concernant leurs appels.

La première audience virtuelle en Nouvelle-Écosse a eu lieu le 30 avril 2020. Les audiences virtuelles des tribunaux ont maintenant lieu quotidiennement dans toute la province, y compris pour certaines audiences de la **Cour suprême** (Division générale et de la famille) et des programmes spécialisés des tribunaux provinciaux, comme le Programme des tribunaux de violence familiale et le Tribunal du mieux-être de Dartmouth.

Le Better Justice Lab de la Colombie-Britannique a créé une démonstration de validation de principe d'une méthodologie pour le prototypage et la résolution de problèmes dans le

système de justice. La démonstration a consisté à réduire le nombre d'étapes du processus d'ordonnance interlocutoire de la magistrature de cinq à une. La nouvelle approche devrait être mise en œuvre pour les ordonnances interlocutoires de la Colombie-Britannique en 2021.

Mettre l'accent sur le règlement rapide

La Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a modifié ses règles afin de donner aux parties à des litiges civils et familiaux la possibilité de régler leur affaire sans avoir à subir de procès. Il s'agit d'obliger toutes les parties qui ne peuvent s'entendre lors de la conférence préparatoire au procès à laisser la décision entre les mains du juge président la conférence préparatoire.

Le Québec a introduit le **Programme de coordination parentale**, un processus de règlement des différends non contradictoire, ordonné par le tribunal ou accepté par les parents divorcés et séparés qui ont un schéma continu de conflits et/ou de litiges à propos de leurs enfants. Le PCP est conçue pour aider les parents à mettre en œuvre et à se conformer aux ordonnances du tribunal ou aux plans parentaux et à prendre des décisions en temps opportun d'une manière compatible avec les besoins développementaux et psychologiques des enfants.

La Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a étendu l'application de ses règles obligatoires de règlement extrajudiciaire des différends, exigeant que les parties participent à au moins un processus de règlement des différends qui doit être terminé avant le procès.

La Cour provinciale de la C.-B. a introduit de nouvelles règles en matière de droit de la famille pour encourager le règlement rapide et la gestion des cas, et introduit de nouvelles approches qui appuient les plaideurs non représentés au moyen de guides et de formulaires interactifs. En 2020, Surrey et Victoria sont devenues des registres désignés du Modèle de règlement rapide et de gestion des cas, adoptant et mettant en œuvre les nouvelles règles.

En 2020, le règlement des différends en ligne a été mis à contribution dans **huit conseils et tribunaux de trois ministères différents de la Colombie-Britannique**. L'approche comprenait un Explorateur de solutions et une application de questions et réponses en ligne et gratuite, qui fournit des renseignements juridiques gratuits et une gamme d'outils aidant les citoyens à résoudre des

problèmes juridiques, ainsi qu'une Suite de règlement des différends, qui constitue le système de gestion des cas du Tribunal de règlement des différends au civil et qui fournit les interfaces Web pour appuyer le règlement des différends en ligne.

En 2020, la **Colombie-Britannique** a adopté une nouvelle loi sur l'arbitrage, qui favorise l'autonomie des parties afin de régler efficacement les différends hors cour. Les ressources des parties et des tribunaux ont été libérées grâce à un processus d'appel rationalisé et simplifié; les quatre séries d'audiences d'appel devant les tribunaux en vertu de l'ancienne loi ont été condensées à un maximum de deux. Les parties peuvent maintenant choisir de ne pas interjeter appel. Les dispositions relatives à l'arbitrage des différends en droit de la famille ont été modernisées et intégrées à la *Family Law Act*.

La Division des petites créances du **Barreau du Québec** a offert au public des séances d'information sur la préparation des dossiers pour la Cour des petites créances. Les avocats de la division ont également offert une médiation sur place le jour de l'audience. Par conséquent, en 2020, 14,9 % de toutes les petites créances ont fait l'objet d'une médiation sur place.

La Cour d'appel de l'Alberta a poursuivi ses efforts pour encourager le règlement rapide des appels en élargissant le programme actuel de règlement des différends judiciaires.

OBJECTIF 4

AMÉLIORER LA JUSTICE FAMILIALE

4.1 OFFRIR UNE VASTE GAMME DE SERVICES

Rendre les services en droit familial plus faciles à trouver, notamment le triage, l'intervention précoce, les processus intégrés et collaboratifs, les séances sur la parentalité et les services financiers.

4.3 INNOVER

Sensibiliser le public aux approches moins adversariales et les encourager à faire l'expérience des nouveaux services et processus pour créer des occasions de résolution consensuelle.

4.2 FAIRE LA PROMOTION DU RÈGLEMENT CONSENSUEL

Développer et promouvoir la gestion proactive des problèmes familiaux, ainsi que des approches et des services davantage consensuels, tout en gardant l'accent sur la sécurité.

4.4 RESTRUCTURER LES TRIBUNAUX DE LA FAMILLE

Regrouper tous les aspects du droit de la famille au même endroit, notamment la séparation, la garde et l'accès, et le divorce, idéalement sous la responsabilité d'un seul juge.

Projets harmonisés



75

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



8

FAITS SAILLANTS

1180 personnes

desservies par le Programme d'avocats de service en protection de l'enfance d'Aide juridique Manitoba

Le programme *Positive Parenting from Two Homes* offert aux parents de l'Î.-P.-É. en partenariat avec les ministères de la Justice de l'Î.-P.-É et N.-É

90 parents

se sont vu offrir des ressources en ligne par le programme Porte 33 de Justice Pro Bono au Québec

Une nouvelle loi au N.-B. est centré sur l'intérêt supérieur de l'enfant pour réduire le temps et la complexité des conflits familiaux

Aperçu de l'objectif

Le droit de la famille demeure un point central des efforts en matière d'accès à la justice au Canada. La majorité des demandeurs qui se représentent seuls devant les tribunaux canadiens doivent composer avec les aspects juridiques de la séparation et du divorce ou gèrent les ententes en matière de garde et de finances conclues entre les parents.

Les cliniques juridiques et les services d'information juridique publique visent depuis longtemps à aider les gens à comprendre les processus, les formulaires et les possibilités en cas de conflits familiaux. Les tribunaux de la famille, les avocats et les médiateurs continuent d'offrir des services juridiques directs, tandis que d'autres approches permettent de réduire les conflits ou d'éviter les litiges.

En 2020, des cliniques virtuelles ont offert un soutien aux plaideurs et aux personnes qui se représentent seules en matière de droit de la famille. Les tribunaux, les fournisseurs de services de vulgarisation juridique, les cliniques et les étudiants ont mis davantage l'accent sur le règlement rapide et la prévention des conflits. Le secteur a mis l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant grâce à diverses mesures de soutien parental et en rehaussant le profil des enfants au cœur des questions liées à la famille. Les modifications apportées aux lois à l'échelle nationale et provinciale ont permis d'harmoniser les priorités de règlement rapide et l'intérêt supérieur de l'enfant, en veillant à ce que les provinces, les tribunaux et les fournisseurs de services soient habilités à répondre aux besoins en matière de droit de la famille.

Habiliter les gens en matière de questions de droit de la famille

Les Parcours guidés en droit de la famille d'**Éducation juridique communautaire Ontario** aident les gens de la province à remplir les formulaires des tribunaux de la famille. Au 31 décembre 2020, 39 parcours guidés étaient disponibles en français et en anglais, ce qui a permis aux utilisateurs de remplir un total de 65 formulaires judiciaires et fiches conseils. Chaque parcours présente aux utilisateurs un certain nombre de questions, et leurs réponses permettent de cibler les questions supplémentaires qui leur seront posées. À la fin de chaque parcours, les formulaires requis par le tribunal de la famille sont automatiquement remplis avec les réponses de l'utilisateur. D'avril à décembre 2020, les utilisateurs ont créé plus de 6 000 sessions et complété plus de 28 000 documents.

La **Public Legal Education Association of Saskatchewan** a présenté des outils d'aide à distance pour les plaideurs en droit de la famille. Le projet comprend des vidéos explicatives pour les personnes expérimentant un éclatement de la famille sans l'aide d'un avocat ainsi qu'un outil de planification de la sécurité en ligne, y compris un cheminement guidé pour les personnes victimes de violence conjugale. Les vidéos favorisent la réussite des utilisateurs en leur donnant confiance dans les outils de planification en ligne.

En 2020, pour aider les personnes qui se représentent seules, les étudiants qui travaillaient à la **Family Law Clinic** du **Legal Help Center de Winnipeg** ont aidé 100 personnes à se représenter seules et à travailler avec le personnel du tribunal.

La **Société du Barreau du Manitoba** a créé un centre de droit de la famille dans la bibliothèque de l'édifice des tribunaux. Les étudiants en droit, sous la supervision d'un avocat en droit de la famille, fournissent des renseignements et des services juridiques limités aux plaideurs qui se représentent seuls. Les premiers commentaires indiquaient que la présence en personne au palais de justice était une mesure positive pour répondre aux besoins juridiques. En raison de la pandémie, le Carrefour a commencé à offrir des services virtuels.

Pro Bono Students Canada, Epstein Cole LLP et Aide juridique Ontario se sont associés pour lancer le Centre de justice familiale, qui offre des cliniques juridiques virtuelles pour les Ontariennes et Ontariens aux prises avec des problèmes en droit de la famille qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat, mais qui ne sont peut-être admissibles aux services d'aide juridique. Dans les cliniques, les avocats en droit de la famille supervisent les étudiants en droit pour la prestation de services juridiques dégroupés aux plaideurs qui se représentent seuls. Le Centre a également créé des ressources de vulgarisation juridique pour aider ces plaideurs à s'y retrouver dans le processus du droit de la famille. L'année 2020 a été consacrée à l'élaboration du Centre, et le travail axé sur la clientèle a commencé au début de 2021.

En 2020, la **South Asian Legal Clinic** a fourni de l'aide, notamment des renseignements juridiques, des conseils juridiques et de l'aide d'urgence, aux victimes de mariage forcé au Canada.

Le Programme de dégroupement du droit de la famille de **Courthouse Libraries BC** a fourni de l'information au public et aux professionnels du droit au sujet du dégroupement de la famille, y compris des modèles de lettre de mandat, des listes de vérification, des organigrammes, etc., pour appuyer les plaideurs qui se représentent seuls en droit de la famille.

Encourager le règlement rapide et la résolution de conflit

La Cour d'appel de l'Alberta a lancé un projet pilote pour accélérer tous les appels en droit de la famille. Les agents de gestion de cas prévoient une conférence d'appel obligatoire pour tous les appels accélérés en droit de la famille, environ deux semaines après le dépôt de l'avis d'appel. Le projet pilote vise à accroître l'accès à la justice et à encourager le règlement entre les parties impliquées afin de réduire les conflits familiaux et les dépenses.

Le Service de médiation familiale du Yukon s'est vu octroyer une prolongation de deux ans. Ce service gratuit constitue une solution de rechange aux tribunaux et aide les parents à régler les questions liées à l'enfant lors d'une séparation ou d'un divorce. Le Service de médiation familiale du Yukon travaille en étroite collaboration avec le Centre d'information sur le droit de la famille, situé à proximité, pour aider les parents qui sont prêts à travailler ensemble à prendre des décisions sur les ententes parentales et les besoins permanents des enfants après une séparation ou un divorce.

À la Cour supérieure du Québec, le Projet pilote Parentalité/conflit/résolution (PCR-2) met l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant et le même juge accompagne la famille du début à la fin de l'affaire. Le juge dispose d'outils supplémentaires pour intervenir dans les affaires familiales afin de rétablir la communication et pour assurer une relation significative entre l'enfant et ses parents.

La Cour suprême de la N.-É. (Division de la famille) et le Tribunal unifié de la famille de la N.-É. ont participé à un projet pilote de salles d'audience électroniques à Halifax pour donner aux avocats l'occasion de participer à des échanges en ligne en temps réel avec un juge pour le règlement des différends. Le programme est le premier service de règlement des différends en ligne au pays et son objectif est éventuellement d'inclure un accès aux plaideurs qui se représentent seuls.

En 2020, le ministère de la Justice du Manitoba a mis en place un nouveau Service de règlement des litiges familiaux à guichet unique qui regroupe et élargit les services extrajudiciaires volontaires. Les services de soutien au règlement rapide sont offerts par des spécialistes du Guide des familles en matière de violence entre partenaires, de planification de la sécurité, de médiation, de droit de la famille et de processus judiciaires. Une ligne téléphonique et une adresse courriel permettent de facilement obtenir des conseils numériques d'abord, mais pas seulement numériques, reconnaissant que certains clients préfèrent ou nécessitent un soutien par téléphone ou en

personne. Le site Web du Manitoba portant sur le droit de la famille offre des renseignements uniques et faisant autorité concernant les ressources et le soutien en droit de la famille, y compris des outils libre-service. En 2020, 1700 personnes ont bénéficié du Service de résolution familiale.

Soutenir les enfants et les parents

Dans le cadre du Groupe de travail du sous-ministre sur les ordonnances alimentaires d'exécution réciproque, le repérage et la localisation, les documents électroniques sécurisés, les saisies-arrêts bancaires et les mesures, le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a dirigé les documents électroniques sécurisés et la partie sur les saisies-arrêts de la Banque, dans le but d'accroître la capacité des organismes partout au Canada d'exécuter les ordonnances alimentaires même lorsque les payeurs déménagent ou vivent ailleurs.

Aide juridique Manitoba a élargi le Programme des avocats de service en protection de l'enfance dans de nombreuses cours provinciales et supérieures du Manitoba, en mettant des avocats à la disposition de tous les parents et de toutes les familles, peu importe leur situation financière. Les parents touchés bénéficient de l'aide des tribunaux pour présenter des observations sur le règlement provisoire ou temporaire des questions en attente d'une décision officielle sur la procédure d'arrestation. En 2020, 1180 personnes ont bénéficié de ce programme.

Dans le cadre de son étude de cas, *coParenter* a collaboré avec le *Calgary Women's Emergency Shelter et Reforming Family Justice Services*. L'étude a débuté en octobre 2020, fournissant à chaque personne du refuge un accès gratuit de trois mois à l'outil *coParenter*. L'étude permettra à l'Alberta d'acquérir de l'expérience avec l'outil *coParenter* en mettant l'accent sur les cas de violence familiale.

Les ministères de la Justice et de la Sécurité publique de l'Î.-P.-É. et de la N.-É. se sont également associés pour offrir en ligne aux familles le Programme d'éducation des parents. Ce programme gratuit peut aider les parents à mieux comprendre les besoins de leurs enfants durant le processus de séparation ou de divorce.

Le Groupe de pratique de la protection de l'enfance de l'aide juridique de la N.-É. en est à sa deuxième année avec le projet pilote. Le programme offre des services

complets aux clients de la protection de l'enfance en mettant l'accent sur l'intervention précoce. L'équipe, qui comprend deux avocats, un intervenant et un adjoint au soutien, offre des services améliorés à l'étape initiale de l'audience et conserve tous les dossiers qui peuvent être résolus en collaboration. L'équipe s'est également associée à la magistrature et aux ministères de la Justice et des Services communautaires pour élaborer un modèle de conférence gérée par les tribunaux avant le procès, qui permet aux parties, dans les affaires où une procédure est prévisible, de répondre à des préoccupations sans avoir à présenter une demande au tribunal. Le modèle sera évalué pour son application dans toute la province. En 2020, 341 personnes ont bénéficié de ce projet pilote.

Au Québec, le programme Porte 33 de **Justice Pro Bono** offre aux parents des rencontres gratuites avec un avocat en droit de la famille et un travailleur communautaire, ainsi que des ressources en ligne. En 2020, le service est passé au virtuel et 90 parents en ont bénéficié.

La *Youth Voices Initiative*, qui fait partie du **BC Family Innovation Lab**, vise à soutenir le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes dont la famille a vécu une séparation ou un divorce. À l'aide d'un processus de conception axé sur l'être humain, l'initiative *Youth Voices* crée une plateforme pour présenter les histoires des jeunes, concevoir une éducation pour les professionnels du système et mobiliser les jeunes et les intervenants via Instagram.

Harmoniser les lois au Canada

Le ministère de la **Justice du Canada** a présenté des modifications à la *Loi sur le divorce* et aux lois fédérales sur l'exécution des pensions alimentaires (Projet de loi C-78) afin de tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, de la violence familiale et de la réduction de la pauvreté chez les enfants, qui entreront en vigueur le 1er mars 2021. Justice Canada a élaboré une vaste gamme de documents de vulgarisation et d'information juridiques pour aider les Canadiens à comprendre les changements apportés à la loi. Certains documents seront disponibles en plusieurs langues. Une série de ressources de formations professionnelles est également en cours de préparation pour appuyer une mise en œuvre efficace.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial a présenté un nouveau projet de loi visant à harmoniser la *Loi sur le droit de la famille* avec les modifications apportées à la *Loi sur le divorce*, et à créer un nouveau service de recalcul visant à éviter les comparutions devant

les tribunaux. La nouvelle loi remplace la terminologie de la garde et du droit de visite par les concepts de temps parental, de responsabilité décisionnelle, d'ordonnance parentale et d'ordonnance de contact. Elle introduit des exigences propres à la réinstallation des enfants et oblige les conseillers juridiques à guider les clients sur les options hors cours de règlement des différends. Les critères relatifs à l'intérêt supérieur de l'enfant sont mis à jour et comprennent maintenant des considérations précises concernant la violence familiale et les familles des Premières Nations.

En Ontario, la Loi de 2020 faisant progresser le droit de la famille en Ontario a introduit un libellé modernisé, simplifié les procédures d'appel et amélioré le service en ligne de pension alimentaire pour enfants.

La Cour provinciale de justice de la Colombie-Britannique a introduit des règles modifiées mettant l'accent sur le règlement rapide des affaires en droit de la famille, y compris la gestion des affaires, des processus simplifiés et de nouveaux formulaires plus faciles à utiliser.

La *Loi sur la modernisation du droit de la famille* a établi un cadre pour réformer les services de droit de la famille **du Manitoba** et élargir les options hors cours. La version modifiée de la *Loi sur l'arbitrage* facilite l'arbitrage privé pour régler les différends en droit de la famille et l'accroissement des pouvoirs juridiques et discrétionnaires du Programme d'exécution des ordonnances alimentaires permet d'éviter de recourir aux tribunaux dans certaines circonstances. En 2020, le Manitoba a mis en place le Service de fixation d'un montant de pension alimentaire pour enfants pour les décisions initiales en matière de pension alimentaire pour enfants et de recalcul hors cours, et il met actuellement en place un service administratif de règlement des différends familiaux pour faciliter le règlement et l'arbitrage obligatoires pour toutes les familles de fait admissibles.

OBJECTIF 5

TRAVAILLER ENSEMBLE

5.1 COORDONNER LES EFFORTS

Rassembler toutes les organisations qui travaillent en matière d'accès à la justice dans chaque province ou territoire pour mettre l'accent sur les solutions locales.

5.2 INCLURE TOUT LE MONDE

Faire participer les grandes institutions (tribunaux, gouvernements), les groupes professionnels (associations d'avocats), les groupes communautaires et les organisations sans but lucratif (cliniques, VIJ), les universitaires et les particuliers pour trouver des approches nouvelles et créatives.

5.3 ÊTRE AUDACIEUX, PASSER À L'ACTION

Une coordination locale et nationale doit diriger, agir et inspirer les autres à s'attaquer au problème de l'accès à la justice.

5.4 COLLABORER AU SEIN DES INSTITUTIONS

En plus d'être une préoccupation de l'ensemble du système de justice, l'accès à la justice doit être une préoccupation au cœur des organisations de juges, des associations d'avocats et de parajuristes, des tribunaux et des institutions.

5.5 COORDONNER DANS L'ENSEMBLE DU CANADA

Poursuivre sur notre lancée et maintenir une attention soutenue à l'égard de ces questions dans l'ensemble du pays, en complément de l'activité locale et régionale.

Projets harmonisés



101

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



7

FAITS SAILLANTS

en ALB, SASK, ONT, N.-É.
des activités de la Semaine de l'accès à la justice ont eu lieu simultanément

62 clients

ont été mis en relation avec des fournisseurs de services et ont reçu des services culturellement adaptés par le programme des travailleurs sociaux afro-néo-écossais

1641 personnes

ont été servies par Pro Bono Ontario's Medical-Legal Partnership dans des hôpitaux pour enfants

210 survivants

de violence sexuelle ont reçu un soutien juridique du Journey Project à T.-N.-L.

Aperçu de l'objectif

La collaboration est de plus en plus reconnue comme le meilleur moyen de trouver des réponses novatrices et efficaces à la crise de l'accès à la justice. Les intervenants du secteur de la justice traditionnelle comprennent maintenant que la participation des membres et des dirigeants de la collectivité à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouveaux modèles permet aux gens de régler davantage leurs problèmes juridiques.

En réponse à l'appel à l'action de la Feuille de route pour le changement de 2014, un groupe ou un comité axé sur la collaboration a été mis sur pied dans chaque province ou territoire du pays. Chaque année, le Comité d'action se réunit dans le cadre de son sommet annuel, qui rassemble des représentants de ces collaborateurs provinciaux et territoriaux et des représentants des institutions du secteur de la justice dans le but de coordonner les efforts en matière d'accès à la justice. En 2020, ces événements ont eu lieu virtuellement.

Le Comité d'action a de nombreuses façons de communiquer les idées sur l'accès à la justice au Canada. Quiconque s'intéresse à la question de l'accès à la justice peut s'abonner à son bulletin mensuel sur l'accès à la justice pour obtenir de l'information sur des projets intéressants et des approches novatrices. Le Réseau de recherche sur l'accès à la justice, hébergé par le Forum canadien sur la justice civile, est une communauté de chercheurs universitaires ou travaillant dans des organismes communautaires qui échangent des résultats de recherche, des travaux universitaires et de nouvelles idées sur ces enjeux. Des liens vers ces deux outils de communication et d'autres nouvelles du Comité d'action sont accessibles au justicedevelopmentgoals.ca/fr.

En 2020, la collaboration en matière d'accès à la justice a mis en lumière la valeur ajoutée que celle-ci apporte aux personnes dans le besoin. Les organisations du secteur de la justice de partout au pays se sont réunies dans le but précis de s'assurer que l'accent demeure sur la crise de l'accès à la justice et de veiller à ce que les bonnes personnes prennent part à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

L'année 2020 a également été une année de collaboration pratique, pour veiller à ce que les membres de la collectivité soient habilités à s'entraider, y compris en ce qui concerne les questions juridiques liées à la COVID.

Renouveler l'engagement à l'égard des efforts de collaboration

La Semaine canadienne de l'accès à la justice a eu lieu en octobre 2020 en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Les organisateurs ont souligné le travail des organismes de justice et des organismes bénévoles dans chaque province en organisant une série de webinaires pour renseigner le public, les avocats et les organismes communautaires sur la façon d'améliorer l'accès à la justice dans leur propre quartier. Les activités nationales portaient sur le dégroupage des services juridiques au Canada, l'accès à la justice et le racisme systémique, et l'aide à la justice communautaire pour faire progresser son accès. La Semaine canadienne de l'accès à la justice est un groupe de travail collaboratif appuyé par **CREATE Justice** de la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan, **le Barreau de la Saskatchewan**, **l'ABC Alberta de la Faculté de droit de l'Université de l'Alberta**, **le Barreau de l'Ontario** et **l'Institut pour l'accès à la justice et la réforme du droit de la Nouvelle-Écosse**.

En 2020, **Legal Aid BC** a signé deux protocoles d'entente pour appuyer les clients autochtones, et pour implanter son plan d'action en matière de réconciliation. Le premier protocole d'entente, signé avec la BC Métis Federation, renforce la coordination des services de justice de soutien pour **les Métis de la Colombie-Britannique** et établit un processus pour l'établissement de relations entre les deux organisations. Le deuxième protocole d'entente, signé avec la **Native Courtworker** and **Counselling Association of BC**, décrit la relation de collaboration de longue date entre les deux organismes et reconnaît l'importance de soutenir les mandats de chacun pour faire progresser les principaux services de justice autochtone.

Access to Justice BC a élaboré une stratégie pratique de leadership en matière de justice familiale pour régler les problèmes de bien-être des enfants dans le système de justice familiale et a invité les dirigeants de la justice autochtone à élaborer conjointement une sous-stratégie axée sur le bien-être des familles autochtones. L'approche a appliqué une optique autochtone et est fondée sur la science du cerveau, les expériences indésirables de l'enfance et la recherche sur la résilience.

Au Manitoba, **le Barreau** a fait progresser les efforts de collaboration en matière d'accès à la justice. Il a créé un rôle de coordonnateur de l'accès à la justice du Manitoba pour deux ans qui dirigera les initiatives d'accès à la justice du Barreau, agira à titre de principal soutien du Comité directeur

sur l'accès à la justice du Manitoba et servira d'agent de liaison avec la Faculté de droit, en élaborant des initiatives d'accès à la justice. Le Barreau a également mis sur pied un comité consultatif pour la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, avec la participation de l'honorable Murray Sinclair.

Le Comité de l'accès à la justice de la Nouvelle-Écosse a été convoqué à la suite de la conclusion des travaux du Comité de coordination de l'accès à la justice en 2018. Le nouveau comité continuera de promouvoir la coordination et la collaboration dans le cadre des initiatives d'accès à la justice en Nouvelle-Écosse. Le Comité est coprésidé par la juge en chef de la Nouvelle-Écosse et la sous-ministre de la Justice, et est appuyé par l'Institut pour l'accès à la justice et la réforme du droit de la Nouvelle-Écosse.

Coordination des efforts d'accès à la justice

Les dirigeants du secteur de la justice au Québec, y compris **le ministère de la Justice, les juges en chef des trois paliers de tribunaux, la Chambre des notaires, la Commission des services juridiques** et le Directeur des **poursuites criminelles et pénales**, ont collaboré avec trois sous-comités dans le but de proposer 40 mesures innovantes pour améliorer l'accès à la justice, notamment dans le contexte de la COVID-19. Ils ont examiné les réponses du système de justice à l'état d'urgence ainsi que les approches à long terme visant à réduire les délais et les coûts pour les plaideurs, à simplifier les procédures pour les citoyens et à promouvoir le règlement à l'amiable dans le domaine des revendications civiles et des petites créances, de la protection de la famille et des enfants et du droit pénal. Le sous-comité des petites créances a créé un inventaire des initiatives en cours et à venir afin de mieux faire connaître les services ou les outils mis à la disposition des parties.

Le Comité consultatif sur la mesure des répercussions du Partenariat en matière de justice et de santé, un comité national issu de la communauté d'intérêts du Partenariat en matière de justice et de santé s'est réuni tout au long de l'année 2020.

Le ministère de la **Justice du Canada** a présidé le Dialogue mondial des dirigeants du secteur de la justice à l'échelle mondiale. Ils se sont réunis pour discuter de stratégies visant à accroître la justice dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et de la relance. Au cours de la Semaine mondiale de la justice, il a également présidé la réunion inaugurale de la Coalition *Open Government Partnership* sur la justice et participé à une table ronde sur les priorités en matière

de données juridiques et de pandémie, ainsi qu'à une discussion sur la justice pour les femmes et les filles : *Moving from Commitment to Action Amidst COVID-19* (Passer de l'engagement à l'action en contexte de COVID-19).

Le projet Journey, une collaboration entre la **Public Legal Information Association of NL** et le **NL Sexual Assault Crisis and Prevention Centre**, a fourni un soutien juridique aux victimes de violence sexuelle, a élaboré et offert de la formation sur les traumatismes et la violence sexuelle aux intervenants juridiques, et a préparé du matériel de vulgarisation juridique sur le harcèlement sexuel en milieu de travail, desservant en moyenne 210 personnes.

Le programme des travailleurs sociaux afro-néo-écossais est entré dans la deuxième phase du projet pilote, assurant la prestation de services adaptés sur le plan culturel et établissant des liens avec les collectivités et les fournisseurs de services de première ligne pour 62 clients.

Aux T.N.-O., la **Clinique d'aide juridique** de proximité a établi des liens proactifs avec les ministères et organismes gouvernementaux qui offrent des services de première ligne aux résidents des T.N.-O., ainsi qu'avec des représentants des gouvernements autochtones. Les services de protection de l'enfance et les avocats spécialisés en droit de la famille afin de cerner et de repérer de façon proactive les cas possibles de mauvaise communication et d'échec des services avant qu'ils ne surviennent, et de maintenir un dialogue continu au sujet des divers services offerts aux clients.

En 2020, le partenariat médico-légal entre **Justice Pro Bono** au Québec et l'Hôpital de Montréal pour enfants a fourni un soutien juridique à 40 patients et leur famille.

Le programme de partenariats médico-légaux de **Pro Bono Ontario**, administré en partenariat avec tous les hôpitaux pour enfants de l'Ontario, s'attaque aux problèmes juridiques qui ont un impact sur la santé. Les avocats chargés du triage font partie des équipes cliniques et forment les cliniciens sur la façon de cerner les problèmes juridiques et d'orienter les services juridiques pour les patients. En 2020, 1 641 personnes ont bénéficié de ce programme.

En 2020, **Pro Bono Ontario**, en collaboration avec la Nation métisse de l'Ontario, a commencé à offrir des services juridiques gratuits aux Métis de l'Ontario aux prises avec des problèmes de justice civile, y compris des problèmes de droit de la famille, et 36 personnes ont bénéficié de ce service d'octobre à décembre 2020. De plus, PBO offre une formation sur le repérage des problèmes juridiques et le triage juridique pour les travailleurs de première ligne au service de la collectivité.

En octobre 2020, l'**Association du Barreau canadien** a lancé *Atteindre l'égalité devant la justice : un guide de présentation*. Ce guide permet aux membres de l'ABC de plaider efficacement en faveur d'un meilleur accès à la justice. Il résume les principaux enjeux en matière d'accès à la justice au Canada et contient des liens vers des outils de représentation que les membres peuvent utiliser pour préconiser le changement, y compris des exemples de publications sur les médias sociaux, des fiches de discussion clés et des exemples de questions.

Les collaborateurs provinciaux et territoriaux

Les collaborateurs provinciaux/territoriaux favorisent un lien local, régional et national pour les individus et les organisations travaillant sur l'accès à la justice.

- C-B** A2JBC - Access to Justice BC
- YN** Comité d'accès à la justice
- ALB** Initiative de réforme du système de justice familiale
- TN-O** Comité d'accès à la justice
- SASK** Le Réseau d'accès à la justice
- MAN** Comité d'accès à la justice
- ONT** Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG)
- NT** Programme d'accès à la justice
- QC** Forum Québécois sur l'accès à la justice civile et familiale
- Î-P-É** Comité d'accès à la justice
- N-É** Institut pour l'accès à la justice et la réforme du droit de la Nouvelle-Écosse
- T-N-L** Comité d'accès à la justice

OBJECTIF 6

SE DONNER LES MOYENS

6.1 SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS EN DROIT ET LES PROFESSIONNELS DU DROIT

Offrir une formation sur l'accès à la justice, sur les approches nouvelles, sur les situations sociales changeantes, et sur les compétences requises pour répondre aux besoins du public, en début comme en cours de carrière.

6.2 PROMOUVOIR L'ÉDUCATION JURIDIQUE À L'ÉCOLE

Introduire des connaissances juridiques à l'école primaire et secondaire pour préparer les élèves à faire face aux problèmes juridiques tout au long de leur vie; Offrir de la formation sur les questions touchant l'accès à la justice dans les programmes postsecondaires en vue d'intégrer les services juridiques, sociaux, de santé et d'éducation.

Projets harmonisés



42

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



3

FAITS SAILLANTS

> 80 membres

font maintenant partie du *National Trusted Intermediaries and Legal Information Network* partout au Canada

une formation à 24 cliniques juridiques

offertes par *Egale Canada* dans 18 villes du Canada afin de mieux faire connaître les enjeux liés aux LGBTQI2S dans le système de justice

20 formations d'Éducaloi

sur le cadre législatif de la violence sexuelle ont été offertes gratuitement au personnel et aux leaders étudiants de 46 cégeps, 16 universités et 17 collèges privés

Braiding Diversity into Justice

par le ROEJ, a mis en contact de jeunes femmes marginalisées et racialisées avec des membres du secteur juridique

Aperçu de l'objectif

Les élèves d'âge scolaire et les étudiants universitaires constituent le principal public visé par le renforcement des habiletés juridiques. Comme ces groupes n'ont pas encore établi leur choix de carrière ni acquis de compétences en matière d'arbitrage, les efforts déployés pour renforcer leurs habiletés juridiques sont susceptibles de transformer la façon dont les gens préviennent les conflits et gèrent les problèmes juridiques, que ce soit dans leur propre vie ou dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. Les étudiants en droit et en techniques juridiques qui acquièrent des compétences et des aptitudes au début de leur carrière peuvent être exposés à des problèmes d'accès à la justice avant de décider de l'orientation de leur carrière. Les efforts de renforcement des habiletés de ces groupes constituent la priorité du présent objectif, complétant la formation des professionnels du droit existants.

Le perfectionnement professionnel continu est une responsabilité cruciale de tous les professionnels du droit. Les avocats, les parajuristes et les juges continuent d'améliorer leurs compétences professionnelles et leur sensibilisation aux questions d'accès à la justice. En 2020, ces occasions étaient une combinaison de possibilités de formation interne offertes par les sociétés d'aide juridique, les associations de juges et les employeurs, de conférences et de cours intersectoriels.

Au cours de la dernière année, de nombreux professionnels du droit ont examiné leur rôle personnel et professionnel au moyen d'une formation axée sur la justice raciale et la réconciliation.

Renforcer les capacités juridiques des jeunes

Chaque année, des simulations de procès éducatifs et compétitifs permettent à des milliers d'étudiants de rencontrer des professionnels du droit et de se familiariser avec les carrières juridiques et les concepts de base. Ils sont créés par des organismes qui se consacrent à la justice comme Éducaloi, le **Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ)**, *Level Justice* et le **Réseau d'éducation juridique**. Des membres de l'Association du Barreau du Manitoba et de l'Ontario travaillent bénévolement avec des élèves du secondaire et leurs enseignants pour les préparer à la présentation de procès fictifs. En 2020, ces programmes ont été mis en œuvre virtuellement.

En Ontario, le Défi de la Charte du **ROEJ** est un scénario

d'appel fictif auquel prennent part les élèves du secondaire, et dans le cadre duquel ils reçoivent une décision judiciaire fictive avec des questions complexes liées à la Charte qui sont soulevées en appel. Des étudiants de partout en Ontario forment des équipes, font des recherches et rédigent un mémoire contenant des arguments juridique.

Chaque année, **Éducaloi** offre 14 ateliers de formation juridique aux élèves du secondaire, proposés par plus de 1600 bénévoles du secteur juridique. Éducaloi a également tenu virtuellement la 2e édition de sa Semaine nationale de l'éducation juridique, permettant aux élèves de s'initier au droit de façon ludique, de mettre en lumière l'importance de l'éducation juridique, et de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent, pour pouvoir faire face à des situations simples ou complexes du quotidien, poser des actions réfléchies, développer un sens critique aiguisé.=

Le **ROEJ** a élaboré un nouveau programme intitulé « *Braiding Diversity into Justice* » afin de mettre en contact les jeunes femmes marginalisées et/ou racialisées avec des membres du secteur juridique. Le Concours de plaidoirie Twitter du ROEJ est un débat en ligne pour les étudiants de tout l'Ontario qui gazouillent leurs opinions, soit individuellement, soit en équipe ou en classe, et qui participent à des discussions juridiques nouvelles et complexes.

Habiliter des intermédiaires fiables

Dans le cadre de la **Justice Constellation de l'Alberta**, le **Centre for Public Legal Education Alberta** a mis au point une formation sur les intermédiaires à l'intention des fournisseurs de services et des travailleurs communautaires et confessionnels et les bénévoles de l'extérieur du secteur de la justice. La formation a pour but d'aider ceux qui ne font pas partie du secteur de la justice à déceler les enjeux juridiques de leurs clients pour les diriger vers les bonnes ressources pour qu'ils puissent obtenir de l'aide.

Dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté de Calgary, la **Justice Constellation** a élaboré *Poverty and the Law : Expanding Perspectives* (La pauvreté et le droit : perspectives d'expansion), un module en ligne gratuit et interactif destiné aux étudiants et aux professionnels en soins infirmiers, en éducation, en développement, en psychologie et en travail social. Le module gratuit permet de mieux comprendre les problèmes qui surviennent à l'intersection de la pauvreté et du système juridique.

Le Réseau ontarien d'éducation juridique a élaboré de nouvelles méthodes de prestation en ligne pour former les enseignants du secondaire afin qu'ils enseignent le droit et l'éducation civique aux élèves des écoles secondaires de l'Ontario. La prestation en ligne a fait en sorte que son Institut d'été du droit demeure un élément important du perfectionnement professionnel des éducateurs.

Éducaloi a offert aux intervenants des établissements postsecondaires une formation sur le cadre législatif de la violence sexuelle. Vingt séances gratuites ont été offertes dans 16 régions, renforçant ainsi les capacités du personnel et des leaders étudiants dans 46 cégeps, 16 universités et 17 collèges privés.

Au Manitoba, le *Community Legal Intermediary Training Course* de l'**Association d'éducation juridique du Manitoba** offre de la formation aux membres de la collectivité qui sont souvent appelés à aider d'autres personnes aux prises avec des problèmes juridiques. En 2020, le programme a offert neuf présentations virtuelles, et a rejoint plus de membres de la collectivité qu'avec le modèle en personne.

L'année 2020 a été la première année complète de réunions du **National Trusted Intermediaries and Legal Information Network (TILI Network)**, qui a commencé par une collaboration entre le *Saskatchewan Access to Legal Information Project*, le *National Self-represented Litigants Project* et le *Law Matters Program* de la Colombie-Britannique. Le réseau compte plus de 80 membres provenant de neuf administrations au Canada. Les discussions de cette année comprenaient des séances consacrées à la COVID.

Appuyer le perfectionnement des professionnels du droit tout au long de leur carrière

Au cours de leur dernière année d'études, les étudiants en droit de l'**Université du Manitoba** peuvent participer à des stages externes en droit de la famille, à la bibliothèque de **la Société du Barreau, au Community Law Centre, ou au Legal Help Centre**. Les étudiants aident les plaideurs qui se représentent seuls et participent aux dossiers d'aide juridique dans divers domaines, y compris les divorces non contestés, le droit de la pauvreté, les affaires jugées par voie sommaire, les infractions au Code de la route, les petites créances qui impliquent des problèmes de consommation et des différends individuels avec la Société d'assurance publique du Manitoba.

Justice Canada a financé **Égale Canada** pour élaborer et offrir le premier programme national de formation sur la diversité des genres et l'inclusion pour 24 cliniques d'aide juridique dans 18 villes de toutes les provinces et de tous les territoires. La formation a pour objectif d'accroître la sensibilisation et la compréhension des professionnels juridiques et para-juridiques au sujet des questions liées aux personnes LGBTQI2 et de leurs interrelations avec le système de justice. Le projet comprend un guide bilingue sur la diversité et l'inclusion des genres à l'intention des professionnels juridiques et para-juridiques.

L'Association du **Barreau du Manitoba** a offert des ressources éducatives à la communauté juridique afin de mieux faire connaître les séquelles du régime des pensionnats indiens, d'appuyer la lutte contre le racisme et contre les préjugés, et pour accroître la compétence culturelle des professionnels du droit qui travaillent avec les communautés autochtones. Ces programmes font partie des efforts visant à éliminer les obstacles à la participation des Autochtones à l'Association.

Éducaloi a mis sur pied un cours de communication 101 à l'intention des avocats de la CNESST au Québec comprenant des exemples tirés de leurs domaines de pratique. Offert à tous les employés, le programme présente les principes de la vulgarisation et permet d'acquérir des compétences pour interviewer les personnes qui bénéficient des services.

OBJECTIF 7

INNOVER

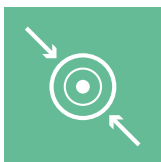
7.1 FAIRE UN SUIVI SUR CE QUI FONCTIONNE

Créer une culture de l'innovation au sein du système de justice, en mettant l'accent sur les nouvelles idées et en tirant des leçons des réussites et des échecs.

7.2 FAIRE PART DES BONNES IDÉES

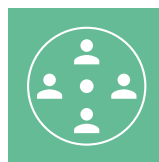
Faire la promotion de la mise en commun de nouveaux modèles, de nouvelles idées et des réussites afin d'amplifier les effets de l'innovation.

Projets harmonisés



40

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



4

FAITS SAILLANTS

Transformation du système de justice familiale présentée par A2JBC

Aînés

liés à des bénévoles et à des services pour remplir des directives sur les soins de santé personnels au moyen d'une application offerte par la *Legal Information Society of Nova Scotia*

210 avocats

se sont joints au projet *Family Law Limited Scope Services* de l'Ontario, qui offre des services dans 24 langues

Bac à sable réglementaire sur l'intelligence artificielle lancé par le Barreau du Québec

Aperçu de l'objectif

L'innovation dans le secteur de la justice pose de véritables défis, notamment la nécessité de protéger l'indépendance de la magistrature et du barreau qui crée une séparation entre les institutions et groupes. La culture du précédent et de la tradition a entravé l'expérimentation. Compte tenu de l'ampleur du défi d'accès à la justice, le secteur change, adopte une nouvelle façon de penser, de la souplesse, de l'expérimentation et des approches axées sur l'utilisateur.

En 2020, le secteur a pris à cœur l'innovation et la conception axées sur l'utilisateur, mettant à l'essai de nouveaux modèles et outils de prestation de services fondés sur les commentaires directs des gens. Le secteur a élargi son exploration de l'intelligence artificielle et des autres outils technologiques afin de fournir plus d'information et d'autonomie aux personnes aux prises avec des problèmes juridiques.

Transformer la prestation de services

Le Barreau du Québec a lancé son Bac à sable réglementaire sur l'intelligence artificielle, dont les activités visent à appuyer et à encourager les initiatives existantes dans le domaine de l'IA et d'autres innovations technologiques dans la pratique de la profession juridique, et harmoniser ces initiatives avec le régime réglementaire et législatif applicable à la pratique de la profession juridique au Québec. Le bac à sable examinera les nouveaux modèles de pratique pour la profession juridique, les outils d'IA pour les avocats et les outils d'IA pour le public.

En Colombie-Britannique, **la Commission d'appel de l'environnement, la Forest Appeal Commission et le Oil and Gas Appeal Tribunal** ont lancé un projet d'audience électronique afin d'effectuer la transition des audiences d'appel sur papier aux audiences électroniques en direct. De multiples séances de formation ont été tenues avec les parties, les participants et le personnel, et des procédures d'audience ont été élaborées à l'interne. Toutes ces affaires sont maintenant diffusées en direct à des fins de reddition de comptes et de transparence, et des liens Web permettant d'observer les audiences en temps réel sont fournis au grand public.

Le Service de règlement des différends familiaux du ministère de la **Justice du Manitoba** a lancé l'initiative de modernisation du droit de la famille à l'aide de la co-conception (réflexion conceptuelle, ingénierie de l'innovation, analyse comportementale) pour modifier

la prestation des services en droit de la famille, en s'appuyant sur les avantages d'interventions antérieures et d'un modèle hors cour. Un rapport de mobilisation du public publié en janvier 2020 a mis en évidence les efforts d'innovation, y compris la schématisation du parcours du client et a harmonisé les efforts de plus de 20 fournisseurs de services publics, privés et communautaires, ainsi que des séances de conception conjointe avec des familles, des enfants d'âge adulte et des fournisseurs de services intersectoriels, qui ont permis de générer plus de 250 idées de changement. Le ministre de la Justice a pris l'initiative de créer une table de concertation pour orienter les efforts visant à offrir un continuum de services abordables au moyen d'une approche prônant une seule équipe harmonisant les efforts entre les secteurs. Cinq mille Manitobains ont bénéficié de cette initiative.

En 2020, **A2J BC** a élaboré un plan pratique de leadership pour s'attaquer aux problèmes de bien-être des enfants dans le système de justice familiale, fondé sur la science du cerveau, les expériences négatives vécues durant l'enfance et la recherche sur la résilience. Un groupe de travail diversifié comprenant des jeunes et des chefs de file du secteur a examiné d'un œil critique les approches utilisées dans d'autres administrations et secteurs. Une perspective autochtone a été adoptée. En collaboration avec l'Alberta, d'une approche de cartographie stratégique a été élaborée dans le but d'aligner les organisations participantes sur des objectifs communs, d'évaluer le succès à l'aide de mesures communes et de surveiller les cibles et les mesures.

Courthouse Libraries BC a créé *Lawbster*, une plateforme communautaire en ligne fermée pour aider les praticiens du droit à établir des liens, à partager des précédents, des documents et d'autres ressources, à engager le dialogue et à établir des relations.

Le Projet de services à portée limitée en droit de la famille de l'Ontario est un effort de collaboration mené par le secteur privé pour améliorer l'accès à la justice familiale pour les Ontariennes et Ontariens grâce au recours à des honoraires à portée limitée, à l'encadrement juridique et à des conseils juridiques simplifiés. Le projet facilite l'accès aux services juridiques dégroupés et leur utilisation par l'entremise de son site Web, qui comprend une liste d'avocats formés à l'échelle de la province. Les gens peuvent effectuer des recherches sur le site Web en fonction de l'emplacement, du type de service, de la langue ou du nom d'un avocat en particulier. En 2020, le répertoire comptait 210 avocats

répartis dans plus de 56 municipalités de l'Ontario. Un total de 91 avocats offre des services dans 23 langues, en plus de l'anglais. Quarante-trois mille personnes ont bénéficié de cette initiative.

Le Barreau de l'Alberta a élaboré un projet pilote pour le statut actif à temps partiel et les honoraires des avocats. Ce projet pilote était le résultat de données recueillies au moyen de la rétroaction d'avocats et de sondages réalisés auprès d'eux, et du rapport du Groupe de travail sur le maintien en poste et le réengagement, conformément aux objectifs du Barreau visant à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans la profession et à appuyer l'accès à la justice pour le public.

La Colombie-Britannique a modifié la loi pour permettre aux gens d'assister à distance à la lecture de testaments sans avoir besoin d'un avocat et pour reconnaître les testaments électroniques. Cela profitera particulièrement aux personnes âgées dans les foyers de soins, lorsque les visites en personne sont limitées. Les habitants des régions rurales et des petites villes bénéficieront également d'un accès plus facile aux services de rédaction de testaments à distance.

Des outils novateurs pour le public

Le **BC Better Justice Lab**, ouvert en 2020, vise à améliorer radicalement la capacité des outils en ligne à prédire l'issue des cas pour les utilisateurs du système juridique. Le projet a choisi un explorateur de solutions existant de la *BC Property Assessment Appeal Board* et l'a grandement amélioré en rendant le processus plus ludique et en mettant en œuvre des solutions d'IA pour permettre aux gens de télécharger des données à l'appui de leur demande. L'objectif est de permettre de réduire le temps, les dépenses et les efforts investis pour évaluer s'ils réussiront à faire valoir leurs droits.

La Legal Information Society of Nova Scotia a lancé le projet *Seniors' Navigator*, qui offre une formation en ligne aux bénévoles communautaires qui donnent un soutien téléphonique aux aînés de leur collectivité pour utiliser l'application de directives personnelles et remplir leurs directives personnelles sur les soins de santé. L'application finalise le formulaire. Une plateforme de jumelage en ligne attribue automatiquement un bénévole à la personne nécessitant de l'aide. Les étudiants en droit appuient le programme en devenant des intervenants formés.

En Nouvelle-Écosse, **le ministère de la Justice** a lancé *SmartLink*, une application qui permet aux personnes

de s'enregistrer auprès des services correctionnels communautaires en utilisant la reconnaissance faciale et vocale. L'application leur permet de déclarer elles-mêmes les changements à leur situation personnelle et leur fournit un calendrier d'événements, des rappels et un accès direct aux fournisseurs de services pour les aider à réintégrer la collectivité. L'application réduit la nécessité d'effectuer des déclarations en personne, et en 2020, elle a été mise en œuvre dans toute la province.

OBJECTIF 8

ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

8.1 ÉLABORER DES INDICATEURS

Établir des données de référence et des indicateurs normalisés pour développer une compréhension partagée des services, des modèles et des besoins juridiques.

8.2 COLLABORER AVEC LES CHERCHEURS DANS TOUS LES DOMAINES

Coordonner la recherche entre les institutions et les universités, et entre les experts en sciences sociales, les économistes, les utilisateurs du système et les institutions juridiques en vue de mieux comprendre les problématiques.

Événements sur l'accès à la justice



28

Publications sur l'accès à la justice en Canada



26

Projets harmonisés



44

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



2

FAITS SAILLANTS

986 personnes

se sont inscrites à l'événement principal du Sommet annuel du Comité d'action

35 % des répondants

au sondage sur les besoins juridiques quotidiens d'Aide juridique C.-B. ont indiqué que des problèmes juridiques avaient été causés ou aggravés par la pandémie

80 % des cas

envoyés au MARC au Tribunal de la sécurité sociale du Canada ont été réglés

Le Barreau du Nunavut

et *Pauktuuit Inuit Women of Canada* ont étudié les besoins des femmes inuites en matière de violence conjugale

Aperçu de l'objectif

Il est essentiel de comprendre les défis en matière d'accès à la justice auxquels les gens sont confrontés afin de pouvoir apporter de changement de système significatif. Le fait d'examiner uniquement le problème de l'intérieur ne fournit qu'un point de vue. Les efforts déployés pour prendre des décisions à la fois axées sur les utilisateurs et fondées sur des données probantes exigent l'adoption de nombreux points de vue et la collecte de données solides.

Les organisations du secteur de la justice recueillent depuis longtemps des statistiques sur leurs activités, et les organisations d'information juridique à l'intention du public savent combien de personnes utilisent ou téléchargent leurs ressources. De leur côté, les tribunaux savent combien d'affaires sont entendues, et les responsables de l'aide juridique font un suivi du temps et du travail des avocats de leurs clients. Enfin, les ordres professionnels de juristes et les organisations qui offrent des services juridiques gratuits connaissent les activités de leurs membres et de leurs bénévoles.

En 2020, la recherche s'est concentrée sur l'écoute des utilisateurs du système, la collecte de données fondées sur l'expérience afin de mieux comprendre les répercussions des problèmes juridiques et des options de règlement sur des personnes. L'approche centrée sur la personne en matière d'accès à la justice a occupé une place prépondérante dans les nouvelles recherches et initiatives. Bien entendu, la recherche et la collecte de données sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont également été entreprises en 2020, en commençant par mieux comprendre comment la pandémie a modifié à la fois la nature des problèmes juridiques et les voies de règlement possibles.

Approfondir la question relative à l'accès à la justice

Legal Aid BC a terminé le projet sur les dialogues communautaires, et a reçu les points de vue de plus de 260 personnes en Colombie-Britannique au sujet des besoins en matière de services, des obstacles et des lacunes ainsi que des solutions possibles. Le rapport final a fait ressortir les thèmes suivants : la nécessité d'une plus grande sensibilisation et d'une exposition accrue aux services d'aide juridique, une demande de services axés sur les besoins du client, la navigation dans les services, une orientation et une aide étape par étape, une approche équilibrée de l'aide en ligne et en personne ainsi qu'une meilleure orientation sur les services globaux pour aider les clients à régler les

questions liées à leurs problèmes juridiques.

Le projet « *Measuring the Impact of Legal Service Interventions* » (Mesurer l'incidence des interventions des Services juridiques) du Forum canadien sur la justice civile vise à évaluer l'efficacité des différents types d'interventions des services juridiques sur l'issue des litiges et les effets à long terme de l'accès à l'aide juridique lors du règlement des différends sur la santé des clients ainsi que sur les coûts et les avantages au fil du temps. La première phase du projet a été achevée en 2020, et a permis de produire un rapport méthodologique et une analyse documentaire.

Le sondage de 2020 sur les besoins juridiques courants de la **Legal Aid BC** a été administré auprès de 1207 personnes et visait à déterminer les types de problèmes juridiques que rencontrent les habitants de la Colombie-Britannique à faible revenu et la façon dont ils y font face, ainsi que les obstacles et les défis auxquels ils sont confrontés. Il a également été question d'examiner comment ces problèmes juridiques affectent la perception qu'ont les répondants du système de justice en Colombie-Britannique et leur vie quotidienne. L'enquête de 2020 a également porté sur la question de savoir si les problèmes juridiques découlaient de la pandémie et si celle-ci avait une incidence sur le résultat ou la résolution des problèmes. Parmi les répondants, 36 % ont déclaré que les problèmes juridiques avaient été causés ou aggravés par la pandémie.

Le Forum canadien sur la justice civile et familiale a publié un livre intitulé « *The Justice Crisis* », fondé sur des données de recherche recueillies dans le cadre de l'étude menée pendant sept ans par le Forum sur le coût de la justice. Le livre porte sur l'étude de renseignements recueillis sur plusieurs années de recherche et sur la réflexion critique concernant les coûts d'un accès réel à la justice civile et familiale au Canada et la valeur associée à la mise en place d'un système de justice efficace. Il s'agit du premier ouvrage qui fournit une vue d'ensemble détaillée, fondée sur de nouvelles recherches empiriques de ce qui fonctionne ou pas pour améliorer l'accès à la justice civile et familiale au Canada.

Le Comité d'action a tenu son Sommet annuel en ligne cette année, ouvrant l'événement principal à quiconque s'intéresse à l'accès à la justice. En tout, 986 personnes de partout au pays ont écouté Duncan McCue animer une discussion entre Bob Rae, Beverley McLachlin et Megan Longley. Leur conversation était centrée sur des vignettes de quatre Canadiens qui ont fait part de leurs problèmes d'accès

à la justice en matière de logement, d'emploi et de garde d'enfants. Les experts ont abordé leurs questions sur les stratégies immédiates visant à rendre le système plus accessible et sur la vision à long terme du leadership du Canada à l'échelle mondiale dans l'avancement de l'accès à la justice dans le cadre de son engagement envers le Programme 2030 et l'ODD 16 des Nations Unies.

Le colloque régional a réuni la communauté de l'accès à la justice pour renforcer la coordination et partager les ressources. En Colombie-Britannique et au Yukon, 60 personnes travaillant dans le domaine de la justice et des organisations autochtones ont passé quatre heures à écouter les dirigeants autochtones, puis à trouver des façons de transformer la justice familiale pour qu'elle réponde aux besoins des enfants, des familles et des collectivités autochtones. En Ontario, les dirigeants du secteur se sont réunis à la fin de la Semaine de l'accès à la justice pour discuter de stratégies visant à utiliser les ODJ pour harmoniser les projets à l'échelle de la province et veiller à ce que les changements apportés au système soient guidés par des données sur ce dont les gens ont besoin. Le colloque de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba a réuni plus de 100 personnes des Prairies, ainsi que du Nunavut et des T.N.-O. pour mettre l'accent sur la transformation du droit de la famille. Les profils de projets locaux ont suscité des discussions en petits groupes et favorisé la collaboration entre les administrations. La communauté de l'accès à la justice du Québec s'est concentrée sur la façon dont ses activités alimentent et amplifient l'élan national, examinant de nouvelles stratégies de coordination. Le colloque de l'Atlantique était axé sur le recours à la justice réparatrice dans les contextes civil et familial, avec des exposés sur les pratiques de justice réparatrice dans les tribunaux des droits de la personne, dans les affaires fédérales et dans la lutte contre le racisme systémique. Le modèle expérimental du nouveau laboratoire de justice réparatrice a fait l'objet de discussions en petits groupes.

Les activités de la Semaine de l'accès à la justice ont eu lieu à l'automne 2020 en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Québec. Au cours de la semaine consacrée à l'accès à la justice, des événements ont été organisés pour les intermédiaires, les bibliothécaires, les avocats, les professionnels de la justice, les étudiants en droit et le public. Menés en ligne, les événements de cette année ont attiré des participants de partout au pays, un partage des idées et des modèles de projet.

Comprendre les besoins des communautés vulnérables

Le Barreau du Nunavut et *Pauktuutit Inuit Women of Canada* s'associent dans le cadre d'un projet portant sur une étude et une campagne de sensibilisation à la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale. La composante étude du projet a été réalisée en 2020 afin d'examiner comment la mise en œuvre de la Loi répond ou non aux besoins des femmes inuites victimes de violence conjugale. Les résultats de la recherche ont été validés par le comité consultatif du projet et les principaux intervenants afin d'engager des discussions sur la manière dont la collaboration entre les organisations communautaires intersectorielles du Nunavut peut être renforcée pour traiter la violence familiale de manière globale. La prochaine étape du projet consistera à élaborer des ressources d'éducation juridique pour le public avec des messages clés fondés sur la recherche, en collaboration avec les partenaires du projet et guidées par les valeurs sociétales inuites.

CALIBRATE et **le ROEJ** ont mené des recherches sur l'impact de graves problèmes juridiques dans la vie des jeunes de 16 à 30 ans de la communauté noire. Il s'agissait de l'un des 14 projets de recherche qualitative commandés par Justice Canada pour mieux comprendre comment les questions de droit civil influent sur la santé, le bien-être, les finances et le sentiment de sécurité et d'appartenance des gens.

Le projet « *Access to Justice for Refugee Claimants* » (2020-2021) a été lancé comme une initiative de recherche collaborative entre le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, **le Centre d'études sur les réfugiés de l'Université York**, **la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la migration et l'intégration** et **le Forum canadien sur la justice civile et familiale**. Ce projet vise à mener une enquête sur l'incidence de l'accès à la justice pour les demandeurs d'asile au Canada.

Une équipe de recherche de la Faculté de droit **Peter A. Allard de l'Université de la Colombie-Britannique** a commencé à travailler avec **la Cour d'appel de la Colombie-Britannique** au printemps 2020 pour examiner le processus de demande de dispense des frais judiciaires et de ses répercussions sur l'accès à la justice. L'équipe a examiné un échantillon de données des affaires de la Cour, a mené des recherches inter-juridictionnelles et a réalisé des entrevues avec des intervenants clés, notamment des juges, des plaideurs agissant pour leur propre compte et des avocats des communautés.

Le projet *OP Lab*, mené par **ARCH Disability Law Centre**, vise à accroître la sensibilisation à l'égard de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, son Protocol facultatif et d'autres outils des Nations Unies relatifs aux droits des personnes handicapées. Les participants du Canada ont assisté à une formation, à des forums de discussion en ligne, ont eu accès à des documents et ont établi un réseau de défense partout au Canada.

Accroître notre réactivité

Le Tribunal de la sécurité sociale du Canada a présenté un projet pilote portant sur le mode alternatif de règlement des litiges (MARL) à sa Division d'appel, dans le cadre duquel environ 10 % de ses affaires (84 dossiers) ont été envoyées au projet MARL pour un règlement ou une conférence de cas. Les résultats de 2020 indiquent que 80 % des affaires envoyées au projet MARL ont été réglées sans qu'il soit nécessaire de tenir une audience. Elles ont nécessité la moitié du temps de traitement habituel des affaires de la Division d'appel et ont reçu un niveau élevé de satisfaction de la part des parties et des représentants. Compte tenu des avantages constatés, la Division d'appel continuera à appliquer le MARL.

En 2020, le **Tribunal de la sécurité sociale du Canada** a également évalué, dans le cadre d'un projet pilote de 15 mois, la lisibilité des décisions du Tribunal par rapport à la formation sur le langage simple reçue par les membres. L'évaluation, qui portait sur la structure, le style, la clarté et la compréhension, a montré des progrès graduels, mais nets dans la rédaction des décisions en langage simple. 32 % des décisions ont atteint l'objectif du niveau de lecture de la 9^e année, tandis que 33 % ont atteint un niveau de lecture de la 10^e année.

Le BC Family Justice Innovation Lab a lancé une initiative visant à créer un système convivial de collecte et de communication des expériences des avocats et des clients sur une base continue, dans l'espoir de fournir à la fois des données ponctuelles sur l'efficacité et des informations continues sur les progrès réalisés, fondées sur des preuves, afin de stimuler l'innovation.

Le Groupe d'action sur l'accès à la justice a lancé les communautés de pratique de la recherche et de la technologie en juillet 2020 afin de faciliter l'échange de connaissances, de recherches concertées et de données au sein du secteur de la justice.

En raison de la confusion croissante du public qui se demandait si le **Legal Services Society** était la même chose que l'aide juridique, le nom a été officiellement modifié

pour devenir « **Legal Aid BC** ». L'objectif de cette initiative de changement de nom était de permettre aux clients de trouver plus facilement les services, en faisant en sorte que l'organisation soit plus reconnaissable et plus accueillante.

En juillet 2020, **Éducation juridique communautaire Ontario** a publié un rapport intitulé : « Community Justice Help: Advancing Community-Based Access to Justice », rédigé par Julie Mathews, directrice générale de CLEO, et David Wiseman, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Le rapport recommande que le rôle vital joué par les travailleurs communautaires pour aider les gens à avoir un accès réel à la justice reçoive une reconnaissance et un soutien accrus. Le rapport a été téléchargé plus de 1300 fois.

Une équipe de recherche de la Faculté de droit **Peter A. Allard de l'Université de la Colombie-Britannique** a effectué une analyse inter-juridictionnelle de l'appréciation de la crédibilité dans les tribunaux de première instance, tant en personne que virtuellement. L'équipe a relevé les défis particuliers associés aux décisions virtuelles portant sur la crédibilité, et a conclu que son appréciation en ligne n'est pas moins efficace que l'appréciation faite en personne; que les décisions relatives à la crédibilité dans les deux contextes sont imparfaites, mais que des facteurs différents influencent les décisions virtuelles relatives à la crédibilité. Les travaux sont destinés à servir de base aux travaux futurs visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité des tribunaux, ainsi qu'à aborder les types de préjugés inconscients qui affectent les décisions relatives à la crédibilité dans différents contextes.

Étendre le dialogue

En 2020, malgré la pandémie, les publications des recherches sur l'accès à la justice ont continué à éclairer l'évolution de notre compréhension dans des domaines clés et nous nous sommes réunis virtuellement pour discuter des problèmes et des possibilités. (Les articles sont présentés selon la langue de publication)

Someone Out There Helping: Final Report of the WellCoMs Mobile Van Project

Ab Currie

Restoring Court Operations in Northern, Remote and Indigenous Communities

Action Committee on Court Operations in Response to COVID-19

Tracking Client Outcomes: A Qualitative Assessment of Civil Legal Aid's Use of Outcomes Data, With Recommendations

Amy Widman and David Udell

Les cliniques juridiques communautaires de l'Ontario et l'accès à la justice en français

Anne Levesque (La Revue Du Barreau Canadien)

Expanding Our Vision: Cultural Equality & Indigenous Peoples' Human Rights

Ardith Walpetko We'dalx Walkem

Here There Be Dragons - The Likely Interaction of Judges with the Artificial Intelligence Ecosystem

Frederic I. Lederer

Predictive Coding: Adopting and Adapting Artificial Intelligence in Civil Litigation

Gideon Christian

Erga Omnes or Inter Partes? The Legal Effects of Federal Courts' Constitutional Judgements

Han-Ru Zhou

Seniors on the Stand: Accommodating Older Witnesses in Adversarial Trials

Helene Love

The Challenges of Algorithmic Bias

Jacquelyn Burkell

The Role of Data in Organizing an Access to Justice Movement

James Gamble and Amy Widman

The Good, The Bad, and The Ugly: A Preliminary Assessment of Whether the Vavilov Framework Adequately Addresses Concerns of Marginalized Communities in the Immigration Law Context

Jamie Chai Yun Liew

Judging by Numbers: How Will Judicial Analytics Impact the Justice System and Its Stakeholders?

Jena McGill and Amy Salyzyn

Mapping Domestic Violence Law and Policy in Alberta: Intersections and Access to Justice

Jennifer Koshan

Juries, Miscarriages of Justice and the Bill C-75 Reforms

Kent Roach

Defamation Law in the Internet Age

Law Commission of Ontario

Measuring Impacts of Legal Services - Literature Review

Lisa Moore, Trevor C.W. Farrow and Ab Currie

Measuring Impacts of Legal Services - Methodology Report

Lisa Moore, Trevor C.W. Farrow and Ab Currie

Self-Represented Litigants & Legal Doctrines of "Vexatiousness": An Interim Report from the National Self-Represented Litigants Project

Megan Campbell & Julie Macfarlane

Digital Justice: HMCTS Data Strategy and Delivering Access to Justice: Report and Recommendations

Natalie Byrom

Reconciliation and Ethical Lawyering: Some Thoughts on Cultural Competence

Pooja Parmar

Access to Digital Justice: Fair and Efficient Processes for the Modern Age

Rabinovich-Einy and Ethan Katsh

Judging Sexual Assault: The Shifting Landscape of Judicial Education in Canada

Rosemary Cairns-Way and Donna Martinson

Court Innovations and Access to Justice in Times of Crisis

Tania Sourdin, Bin Li, and Donna Marie McNamara

Legal Needs of Individuals in England and Wales - Summary Report 2019/20

The Law Society, YouGov and the Legal Services Board

The Law Handbook: Your Practical Guide to the Law in NSW (15th edition)

Thomson Reuters, Australia

Changing Direction: Mental Health Needs of Justice-Involved Young People in Australia

UNSW Sydney, Kirby Institute, et al.

World Justice Project Rule of Law Index 2020

World Justice Project

Événements (événements répertoriés dans la langue dans laquelle ils ont eu lieu)

Date	Événement	Organisation
Jan 23	Cuts to Legal Aid: How can the legal profession help?	Women's Legal Education Action Fund (LEAF)
Feb 05	Courts Without Cases: The Law and Politics of Advisory Opinions	Carissima Mathen
Feb 19	CBA Annual Meeting	Canadian Bar Association
Mar 13	CBA-FLSC Ethics Forum	Canadian Bar Association
Apr 2-4	CBA Immigration Law Conference	Canadian Bar Association
Apr 25	CBA Criminal Justice Conference	Canadian Bar Association
May 22	CBA Charity Law Symposium	Canadian Bar Association
Jun 24-26	CBA Aboriginal Law Conference	Canadian Bar Association
Oct 25-29	A2J Week Ontario	The Action Group on Access to Justice (TAG)
Oct 20	Facing resistance Speaker Series: A2J and its Effects on marginalized youth	Level Justice
Oct 20	Global Dialogue of Justice Leaders	Justice Canada
Oct 22	Investing in and Financing Justice	Justice Canada
Oct 22	Justice Data Priorities and the pandemic	Justice Canada
Oct 26	Intersectionality and Gender Justice	Women's Legal Education Action Fund (LEAF)
Oct 27	The Legal System and Justice for Indigenous Women, Girls and 2SLGBTQQIA Persons	Women's Legal Education Action Fund (LEAF)
Oct 29	Justice For All	Legal Innovation Zone: Ryerson University
Oct 29	Reimagining Justice: Ontario Colloquium	Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters
Oct 30	Towards a Grand Assembly of Justice	Éducaloi, Institut québécois de réforme du droit et de la justice (Quebec Law and Justice Reform Institute)
Nov 2-6	A2J Week Saskatchewan	CREATE Justice
Nov 2-6	A2J Week Alberta	University of Alberta
Nov 18	Reimagining Justice: BC / Yukon Colloquium	Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters
Nov 23	Reimagining Justice: SK/AB/MB Colloquium	Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters
Nov 25	Reimagining Justice: Atlantic Colloquium	Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters
Dec 09	Frontiers of Digital Enforceable Contracts (FDEC) Workshop	Cyberjustice Laboratory, Chaire Lexum Information Juridique and Autonomy Through Cyberjustice Technologies (AJC)
Dec - Jan	A2J Week BC	A2JBC
Dec	Reimagining Justice: Quebec Colloquium	Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters

OBJECTIF 9

AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

9.1 ASSURER UNE COORDINATION POUR DÉPENSER INTELLIGEMMENT

Savoir quels sont les coûts réels associés aux problèmes juridiques et répartir le financement pour prévenir les problèmes juridiques et minimiser la demande relative aux autres services sociaux.

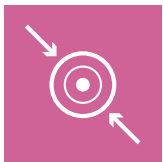
9.2 MIEUX FINANCER L'AIDE JURIDIQUE

Accroître le financement de l'aide juridique, afin de rendre davantage de personnes admissibles et d'élargir le type de problèmes juridiques pouvant être traités.

9.3 AIRE EN SORTE QUE L'ARGENT DURE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

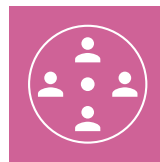
Maintenir l'accent sur l'accès à la justice pour veiller à ce que les améliorations soient durables et que les changements soient financés indéfiniment.

Projets harmonisés



23

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



15

FAITS SAILLANTS

27 millions des dollars sur quatre ans pour moderniser les services de justice de l'Alberta dans le cadre du projet *Justice Digital*

72 504 597 \$ en financement de la *Law Foundation* pour des projets de l'A2J

21,6 millions des dollars pour accroître l'accès à la justice familiale dans la langue officielle de son choix partout au Canada

Subvention de 5 000 \$ à des projets A2J dans le cadre du projet pilote du Fonds des initiatives du Barreau du Yukon

Aperçu de l'objectif

Les annonces de financement et les dépenses relatives à l'accès à la justice ont été nombreuses tout au long de l'année 2020, étant donné que les bailleurs de fonds ont activement contribué à soulever des questions relatives à l'accès à la justice pendant la pandémie. Non seulement les sources de financement existantes et nouvelles ont été maintenues, mais les bailleurs de fonds ont également fait preuve de souplesse au sujet du calendrier et des activités, car les organisations se sont adaptées aux besoins changeants de leurs utilisateurs.

Un financement stable des services juridiques est crucial pour les services d'accès à la justice existants et nouveaux. L'amélioration des stratégies de financement permettrait d'affecter plus d'argent à l'aide juridique au Canada, ainsi qu'à des approches préventives en matière de compréhension et de gestion des conflits. Il faut également faire une utilisation stratégique de l'argent en mettant à profit les occasions de collaborer, en vue d'éviter les chevauchements et d'apprendre les uns des autres. La compréhension de l'incidence des conflits juridiques irrésolus sur les finances publiques ainsi que sur les services financés par l'État fait également partie d'une stratégie de financement complexe.

Réponses aux demandes de financement durant la pandémie

De nombreux bailleurs de fonds, en particulier **les fondations juridiques** à travers le pays, ont collaboré avec les organisations et les projets en matière d'accès à la justice qu'ils financent afin de leur apporter souplesse et appui. Non seulement les services et les institutions juridiques se sont adaptés rapidement, mais les bailleurs de fonds ont également travaillé en collaboration avec les personnes qui fournissaient des services de première ligne. En donnant aux organisations le temps d'ajuster leurs plans de prestation et de répondre aux nouveaux besoins, ces organisations ont été agiles et réactives dans une période de grande incertitude. Cette souplesse a également permis au personnel de ces organisations de se concentrer sur leur travail sans avoir à se soucier de l'instabilité liée au financement.

Alors que les gouvernements réagissaient aux défis économiques, les institutions juridiques ont porté une attention particulière aux répercussions des annonces de financement sur l'accès à la justice. **L'ABC** a présenté des observations sur les divers avantages et modifications apportés par le

gouvernement fédéral aux avantages sociaux des particuliers et des entreprises, ainsi que sur les modifications apportées aux délais de production des déclarations de revenus, afin de garantir que l'accès à la justice et la continuité des services juridiques demeurent une priorité. Elle a notamment plaidé en faveur de la suppression de la TPS/TVH sur les équipements de protection individuelle et des changements touchant les travailleurs à domicile et les travailleurs en soins de longue durée.

Nouveau financement public

Le financement public pour un accès accru à la justice est essentiel pour résoudre les problèmes d'accessibilité systémiques bien ancrés. Alors que davantage de provinces et de territoires répondent aux appels en faveur d'une réforme du système juridique axée sur l'accès à la justice, des financements publics sont annoncés.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a accordé une augmentation de 6 % des taux d'aide juridique dans la province en 2020, ce qui a donné lieu à la deuxième augmentation consécutive du tarif de l'aide juridique. L'augmentation des taux tarifaires contribue à assurer la stabilité du système en attirant et en retenant des avocats pour qu'ils travaillent pour l'aide juridique.

En Alberta, l'initiative de justice numérique a permis d'investir 27 millions de dollars sur quatre ans pour moderniser les services. Cette initiative permettra de créer des services plus rapides, plus rentables et meilleurs pour les Albertains, les tribunaux, la communauté juridique, les intervenants et les autres utilisateurs. En collaboration avec les tribunaux et les services de règlement et l'administration des tribunaux, les services de justice numérique mettront en œuvre des initiatives de transformation afin d'assurer l'existence d'un système de justice efficace et opportun, souple et adapté aux besoins changeants des utilisateurs. Parmi les projets de numérisation en cours, on peut citer le service numérique pour les salles d'audience, pour les contraventions, pour le dépôt (demandes en matière de succession), pour les ajournements, pour les transcriptions, la gestion des dossiers, les tribunaux virtuels, et autres.

À l'échelle fédérale, un montant de 21,6 millions de dollars a été accordé pour les cinq prochaines années afin de soutenir la mise en œuvre de la disposition sur les droits linguistiques du projet de loi C-78 et accroître l'accès à la justice familiale dans la langue officielle de son choix en vertu des modifications apportées à la Loi sur le divorce. Ce financement permettra

aux parties d'utiliser l'une ou l'autre langue officielle dans toute procédure en matière de droit familial.

Un financement de 1,5 million de dollars a été accordé à sept cliniques **d'aide juridique de la Colombie-Britannique**. Les cliniques fournissent gratuitement des renseignements juridiques, des conseils et une représentation aux personnes à faible revenu. Quatre cliniques de droit des pauvres à Kamloops, Surrey, Prince George et Kelowna, une clinique de droit au logement, une clinique des droits des personnes handicapées et une clinique des droits des immigrants et des réfugiés ont maintenant un avocat-conseil qui fournit des conseils juridiques, en plus des défenseurs des droits et du personnel de soutien.

Le gouvernement fédéral a accordé un financement de 8,1 millions de dollars dans l'Énoncé économique de l'automne pour l'élaboration des ententes sur l'administration de la justice entre les collectivités autochtones et le gouvernement fédéral afin de reconnaître et d'appuyer la mise en œuvre des systèmes de justice autochtones..

Approches collaboratives en matière de financement

La Nouvelle-Écosse a annoncé que le programme *Collaborative Supports and Housing for Women at Risk* investira 360 000 \$ dans la *Holly House* de la Société Elizabeth Fry pour les deux prochaines années. Ce financement permettra d'offrir une stabilité et des services à un plus grand nombre de femmes ayant des démêlés avec la justice afin de les aider à briser le cycle de la pauvreté et de la criminalité. Le financement en provenance des **ministères de la Justice, des Services communautaires, des Affaires municipales et du Logement, et de la Santé et du Mieux-être**, repose sur une approche collaborative et globale visant à offrir aux résidentes de la *Holly House* les programmes et services dont elles ont besoin.

Le Barreau du Québec a plaidé en faveur de modifications au tarif de l'aide juridique et a encouragé la réforme de l'aide juridique. Il a conclu des ententes pour régler la question des niveaux de financement et pour promouvoir l'aide juridique auprès des avocats afin d'assurer la participation de ses membres du secteur privé. Cette collaboration permet d'assurer des services d'aide juridique de haute qualité de la part d'avocats débutants et expérimentés.

Au Manitoba, **le Centre juridique d'intérêt public, l'Aide juridique du Manitoba** et le *First Nations Family Advocates Office de l'Assemblée des chefs du Manitoba (FNFAO-ACM)*

collaborent au projet « *Bringing Our Children Home through Advocacy and Research* ». Ce projet, financé par l'aide juridique, vise à résoudre le problème du taux élevé des enfants des Premières Nations qui sont pris en charge au Manitoba en embauchant des avocats salariés et des étudiants en droit pour aider les familles des Premières Nations qui ont affaire au système de protection de l'enfance. Le Centre juridique d'intérêt public effectuera des recherches sur la réforme du droit de la protection de l'enfance visant la réconciliation et les relations de nation à nation au moyen des lois, des institutions et des modes d'être et de savoir des Premières Nations.

Institutions juridiques qui accordent du financement

Le Barreau du Yukon a créé le projet pilote du fonds d'initiatives. Le fonds invite les organismes sans but lucratif, les groupes communautaires, les particuliers et les membres du Barreau à présenter des demandes pour des projets relatifs à l'accès à la justice dont le budget est de 5 000 \$ ou moins. L'objectif principal de ce nouveau fonds est de permettre au public de mieux comprendre les questions liées à l'accès à la justice au Yukon.

Le Barreau est un bailleur de fonds qui participe au financement annuel des organisations œuvrant dans le domaine de l'accès à la justice au Québec et contribue à la stabilité financière d'Educaloi, Justice Pro Bono et Juripop.

La Fédération des ordres professionnels de juristes a contribué au financement du Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale dans le cadre de son engagement envers une approche nationale de l'accès à la justice.

Engagement continu des fondations juridiques envers l'accès à la justice

Les progrès en matière d'accès à la justice continuent d'exiger un financement continu et axé sur les projets au Canada. En 2020, les fondations juridiques ont poursuivi leur engagement envers l'accès à la justice en assurant la coordination et le leadership en matière d'accès à la justice partout au pays.

La **BC Law Foundation** et la **Fondation du droit de l'Ontario** ont toutes les deux consacré des fonds à des initiatives d'accès à la justice qui favorisent l'innovation dans ce domaine. Au Manitoba et en Nouvelle-Écosse, les fondations juridiques ont accordé des fonds pour établir une nouvelle coordination

de la collaboration en matière d'accès à la justice dans la province. Dans tout le pays, les fondations juridiques soutiennent à la fois des organisations et des projets de longue date qui fournissent des services essentiels en assurant l'accès et le financement d'approches nouvelles. Au total, les fondations juridiques ont accordé des subventions de 72 504 597 \$ à des initiatives communautaires et projets d'accès à la justice.

> \$72,504,597* des fonds provenant des fondations juridiques

Le Fonds McLachlin a été annoncé en 2020. Ce nouveau Fonds a été créé pour souligner la contribution de Beverley McLachlin à l'accès à la justice au Canada. Le Fonds appuiera l'innovation en matière d'accès à la justice. Le Fonds McLachlin est administré avec l'aide de la BC Law Foundation et de la Vancouver Foundation et commencera à accorder des fonds en 2021. Il s'agit de la première fondation qui est exclusivement consacrée à l'accès à la justice au Canada et constitue un apport important au paysage du financement.



"Il n'y a pas de justice sans accès à la justice."

La très honorable Beverley McLachlin

* extrait des rapports annuels des fondations juridiques accessibles

ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES DANS CE RAPPORT

L'accès à la justice est une priorité de longue date de nombreuses organisations partout au pays. Les nouvelles initiatives et les progrès réalisés en 2020 ont souligné que le présent rapport s'ajoute au travail continu des cliniques juridiques, des ministères de la Justice, des avocats de l'aide juridique, des tribunaux et des organismes sans but lucratif. Les barreaux et les associations du pays continuent d'accorder la priorité à l'accès à la justice dans leurs activités quotidiennes.

En préparant ce rapport, le Comité d'action a reçu des renseignements sur les projets 2020 des organismes énumérés ci-dessous (dans la langue de chacun d'eux). Pour ajouter le travail de vos organisations l'an prochain, inscrivez-vous au bulletin A2J du Comité d'action à www.justicedevelopmentgoals.ca / www.objectifsdel'accèsàlajustice.ca

Organisations nationales

Canadian Bar Association
Canadian Forum on Civil Justice / Forum canadien sur la justice civile
Justice Canada
LEAF : FAEJ
Pro Bono Students Canada
Social Security Tribunal of Canada

Justice Sector Constellation
Law Foundation Alberta
Law Society of Alberta
LawNow- Alberta
Pro Bono Alberta
Resolution and Court Administration Services, Alberta
Justice and Solicitor General

Colombie-Britannique

Access Pro Bono BC
Access to Justice BC
BC Court of Appeal
BC Family Justice Innovation Lab
BC First Nations Justice Council
Better Justice Lab
British Columbia Ministry of Justice
Court of Appeal for British Columbia
Courthouse Libraries BC
Environmental Appeal Board, Forest Appeals Commission, Oil and Gas Appeal Tribunal
Law Foundation of BC
Legal Aid BC
Ministry of Attorney General and Minister responsible for Housing
People's Law School
Peter A. Allard School of Law, UBC
Provincial Court of BC
Rise Women's Legal Centre
Supreme Court of British Columbia

Territoires du Nord-Ouest

Court of Appeal for the Northwest Territories
Law Foundation of NWT
Northwest Territories Department of Justice
Outreach Legal Aid Clinic, Legal Aid Commission of the Northwest Territories
Supreme Court of the Northwest Territories

Saskatchewan

Court of Appeal for Saskatchewan
Court of Queen's Bench for Saskatchewan
CREATE Justice (Centre for Research, Evaluation, and Action Towards Equal Justice), College of Law, USask
Law Foundation of Saskatchewan
Law Society of Saskatchewan
Panko Collaborative Law and Mediation
Public Legal Education Association of Saskatchewan (PLEA)
Saskatchewan Ministry of Justice and Attorney General

Manitoba

Community Legal Education Association (Manitoba)
Court of Appeal of Manitoba
Court of Queen's Bench for Manitoba
Law Foundation of Manitoba
Law Library Hub
Legal Aid Manitoba
Legal Help Centre of Winnipeg, Inc.
Manitoba Bar Association
Manitoba Justice
Manitoba Justice
Manitoba Justice, Family Resolution Service, Courts Division
Manitoba law Reform Commission
Taylor McCaffrey LLP
The Law Society of Manitoba
University of Manitoba - Faculty of Law

Yukon

Law Foundation of Yukon
Law Society of Yukon
The Court of Appeal of Yukon
Yukon Department of Justice
Yukon Supreme Court

Alberta

Alberta Justice and Solicitor General
Alberta Law Libraries
Alberta Ministry of Justice and Solicitor General
Calgary Women's Emergency Shelter
Court of Appeal of Alberta
Court of Queen's Bench of Alberta
Government of Alberta, Ministry of Justice & Solicitor General

Ontario

Aboriginal Legal Services
Advocacy Center for Elderly
Advocacy Center for Tenants Ontario
ARCH Disability Law Centre
Beesley Garhns
Black Legal Action Centre
Canadian Environmental Law Association
Centre for Spanish-Speaking Peoples
Chinese and South East Asian Legal Clinic
CLEO (Community Legal Education Ontario / Éducation juridique communautaire Ontario)
Community Advocacy & Legal Centre
Community Legal Services (Western University)
Court of Appeal for Ontario
Downtown Legal Services
HIV & AIDS Legal Clinic Ontario (HALCO)
Income Security Advocacy Centre
Industrial Accident Victims Group of Ontario
Injured Workers Community Legal Clinic
Justice for Children and Youth
Ken Chasse, lawyer
Kensington-Bellwoods Community Legal Services
Lakehead University Community Legal Services
Landlord's Self-Help Centre
Law Foundation of Ontario
Level Justice
Ministry of Attorney General- Ontario
Ontario Family Law Limited Scope Services Project
Ontario Justice Education Network/ Réseau Ontarien d'Éducation Juridique
Ontario Ministry of the Attorney General
Ontario Superior Court of Justice
Pro Bono Ontario
Queen's Prison Law Clinic
South Asian Legal Clinic of Ontario
TAG (Action Group on Access to Justice)
The Law Society of Ontario
Vanier Community Service Center
Workers' Health and Safety Clinic- Ontario

Nunavut

Law Foundation Nunavut
Law Society of Nunavut
Nunavut Court of Appeal
Nunavut Department of Justice
The Nunavut Court of Justice

Québec

Barreau du Québec
Chambre des notaires
Court of Appeal of Quebec
Éducaloi
Fondation du barreau
Insitute québécois de réforme du droit et de la justice
Justice Pro Bono
Quebec Superior Court

Nouveau-Brunswick

Law Foundation New Brunswick
Law Society of New Brunswick
New Brunswick Court of Appeal
New Brunswick Court of Queen's Bench
New Brunswick Ministry of Justice

Î.-P.-É.

Community Legal Information
Court of Appeal for Prince Edward Island
Law Foundation of Prince Edward Island
Prince Edward Island Court of Appeal
Prince Edward Island Department of Justice and Public Safety
The Supreme Court of Prince Edward Island

Nouvelle-Écosse

Access to Justice & Law Reform Institute of Nova Scotia
Avalon Sexual Assault Centre
Coverdale Courtwork Society
Department of Justice – Nova Scotia
Executive Office of the Nova Scotia Judiciary / Nova Scotia Courts
Law Foundation of Nova Scotia
Legal Information Society of NS
Nova Scotia Department of Justice
Nova Scotia Legal Aid
The Nova Scotia Court of Appeal
The Supreme Court of Nova Scotia

Terre-Neuve-et-Labrador

Court of Appeal of Newfoundland and Labrador
Law Society of NL Law Library
Newfoundland & Labrador Justice and Public Safety
Newfoundland and Labrador Access to Justice Steering Committee
Newfoundland and Labrador Department of Justice and Public Safety
Public Legal Information Association of NL
Supreme Court of Newfoundland and Labrador
Law Foundation Newfoundland and Labrador



Comité d'action sur l'accès
à la justice en matière
civile et familiale